



CHENTER

SAINT-JEROME, P. Que.

Directeur et Propriétaire

Publié par

IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée

Saint-Jérôme

Abonnement: \$2.00 par année

Honorable JULES-EDOUARD PREVOST



LABELLE

QUARANTE-ET-UNIEME ANNEE, NUMERO 19

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO

LE VENDREDI, 7 MAI 1937

Dans le salon de la race

Réponse de M. Chalout aux accusations de M. Duplessis

Les loups de l'Union Nationale (?) se devaient entre eux. M. Duplessis et ses principaux lieutenants durant la campagne électorale qui l'a conduit au pouvoir, se chamaillent, s'accusent, maintenant. Ils lavent leur linge sale publiquement. Les libéraux ne pouvaient désirer une plus belle revanche. Ces purs, ces sur-hommes, ces grands réformateurs, accusateurs et prometteurs de l'Union Nationale (?) sont à couteaux tirés et se poignent en plein parlement, huit mois à peine après leur victoire. MM. Hamel, Drouin, Grégoire, Chalout et autres, qui ne jureraient hier que par M. Duplessis, ne font plus que jurer contre lui. Il y a peu de temps, ils léchaient les bottes de leur chef bien-aimé. Aujourd'hui, ces mêmes bottes les frappent au derrière pour le punir de tourner le dos à celui qui les a déçus et trompés. Ils ripostent en crachant au visage de M. Duplessis que ces crachats fait baver. Qu'elle est belle l'Union Nationale!

Les pioupious du premier ministre soufflent, éternuent, renâclent, trépigent comme des enfants en colère. L'un de ces soldats de plomb irrités laissa échapper ce noble cri qui illustre pour toujours: "Moi, j'en peux plus!"

Qu'elle est digne, l'Union Nationale!

L'Assemblée législative de Québec, qui est devenue le carrefour de l'invective et l'égoût des méchancetés orduères des Purs depuis que l'Union Nationale (?) règne sur le cap Diamant, n'est jamais descendue aussi loin dans le bas-fonds des injures que la semaine dernière. M. Duplessis et ses principaux lieutenants qui s'entendaient comme larrons en foire pour vilipender les libéraux et les remplacer par des "hommes nouveaux", se sont déchirés à belles dents au "salon de la race."

La foire du mois d'août dernier a fait place à une autre foire. Qu'elle est parfumée l'Union Nationale!

On a vu par les rapports de tous les journaux quotidiens que le jeudi 29 avril, la séance de l'Assemblée législative de Québec a été la plus houleuse et la plus honteuse de l'histoire politique de notre province. La bataille des frères de l'Union Nationale (?) dégénéra en un chahut indescriptible.

On était à discuter la loi des bûcherons. M. Duplessis venait de désigner sous le nom d'"opposition camouflée" ceux de ses anciens comparses qui le lâchaient. M. Chalout, député unioniste (!) de Kamouraska, riposta en appelant M. Duplessis et ses souteneurs de "trustards camouflés". Il s'en suivit une mêlée furibonde entre les larrons de la foire du mois d'août 1936. MM. Drouin, Hamel, Grégoire, Chalout furent les points de mire des horions de M. Duplessis et de ses plus effrontés partisans.

M. Chalout fut accusé d'avoir forgé un télégramme pour laisser croire, lors des dernières élections, qu'il avait été appelé à faire parti du cabinet. M. Chalout nia mais on l'empêcha de s'expliquer. La discussion se continua et le premier ministre lança contre M. Chalout l'accusation qui provoqua la scène la plus violente qui se soit vue à la Chambre: "Qui croira", dit M. Duplessis, "le député de Kamouraska, alors qu'il a été traduit devant le conseil du Barreau pour avoir chargé des frais plus considérables qu'il était permis et qui a dû rembourser".

M. Chalout retourna: "Le premier ministre est un effronté menteur et un calomniateur. Je n'ai pour lui que du mépris".

M. Drouin: "C'est ça".

L'excitation est à son comble. On crie de toutes parts et les rappels à l'ordre de l'Orateur sont impuissants.

Le député de l'Abitibi, M. Lesage, un unioniste (!), s'élance vers M. Chalout, apparemment dans le but de lui faire un mauvais parti, mais des collègues l'arrêtent et il va reprendre son siège.

M. Chalout nie emphatiquement l'accusation du premier ministre mais, de nouveau, on lui refuse le droit de se défendre et de se justifier. Les deux adversaires sont écrasés dans leur fauteuil et M. Bouchard reprend le débat sur la loi à l'étude, en disant: "Il ne faut pas s'exciter". La paix se rétablit et la loi fut adoptée.

Le lendemain, la Chambre de l'Union Nationale (?) ferma la bouche derechef à M. Chalout qui, sur une question de privilège, voulut faire une mise au point au sujet des graves accusations portées contre lui.

C'est pourquoi M. Chalout a communiqué aux journaux, le 30 avril, la déclaration suivante:

"J'ai voulu, sans succès, à la séance de la Chambre, rétablir les faits quant aux accusations portées contre moi par l'honorable premier ministre.

"Il a prétendu d'abord que j'avais été traduit devant le Conseil du Barreau au cours de l'exercice de ma profession. Je communique aux journaux un certificat du secrétaire du Barreau. A la lecture du document, le lecteur de bonne foi jugera de cette première accusation: Monsieur René Chalout, avocat, Québec.

Cher confrère:

A votre demande, et en ma qualité de secrétaire du Barreau de Québec, j'ai compulsé les procès-verbaux du Conseil de notre section, et j'ai constaté qu'il n'y est pas question de vous, ni comme ayant subi une condamnation, ni comme ayant fait l'objet d'une plainte devant le Conseil.

Le secrétaire du Barreau de Québec, (signé) Jean-Paul LESSARD

Québec, ce 30 avril, 1937.

"Quant à la seconde accusation, comportant la rédaction d'une fausse dépêche, voici les faits:

"Dans les premières heures de la soirée du 17 août, mes amis et collaborateurs se sont réunis à Saint-Pascal. Au cours de la réunion, ceux-ci, joyeux du résultat obtenu, et tant dans le but de s'égarer que de me soustraire aux fatigues de la journée, ont imaginé une dépêche me convoquant aux Trois-Rivières au nom de l'honorable premier ministre.

"Si je n'ai nullement participé à la confection de cette dépêche, je dois cependant admettre m'en être fortement amusé.

"Jusqu'à date, j'avais prêté à l'honorable premier ministre assez d'esprit pour en rire et assez de loyauté pour ne pas fausser les faits.

"J'aurai l'occasion lundi, au poste de Radio-Canada, de 7 h. 15 à 7 h. 30, de m'égarer aux dépens de notre Tartuffe national.

(signé) René CHALOUT

Voilà comment les "hommes nouveaux" relèvent le niveau et le prestige de notre parlement provincial!

L'Union Nationale (?) est une gigantesque fumisterie qui déshonore la province de Québec.

C. Vrais

MELI-MELO

M. EDMOND TURCOTTE

M. Edmond Turcotte n'est plus le rédacteur en chef du Canada. Nous espérons que son départ n'est pas définitif, on nous laisse entendre, en effet, qu'après son retour d'Europe où il va faire un voyage de quelques mois, M. Turcotte reviendra à la rédaction du Canada.

M. Edmond Turcotte est un journaliste vigoureux et renseigné qui salt, dans l'attaque comme dans la

défense, dire ce qu'il a à dire en un français excellent et avec une verve de bon aloi.

Nous verrions avec peine cet écrivain si bien doué quitter le journalisme canadien.

LE PETIT ESPRIT DE PARTI DES PURS...

On écrit de Saint-Hyacinthe: "Trois des hôtels de la ville de Saint-Hyacinthe, qui sont au nombre de sept, ont perdu leur permis de vente de la Commission des Licences (Suite du meli-melo à la dernière page)

Le festival de musique de Saint-Laurent

Les Concerts Symphoniques de Montréal présenteront les 8 et 10 juin prochain leur second festival de musique dédié, cette année, à Jean-Sebastian Bach et à Verdi.

Le révérend Père Grou, supérieur du collège de Saint-Laurent, ayant mis à la disposition de la société la magnifique chapelle du collège, le public aura de nouveau la joie d'écouter les œuvres des deux grands maîtres dans une atmosphère recueillie propice à la musique religieuse.

L'orchestre, sous la direction de M. Wilfrid Pelletier, exécutera la Messe en si mineur, de Bach, avec la chorale du Dr Whitehead, et le Requiem, de Verdi, avec les concours des Disciples de Massenet.

Tous ceux qui ont assisté au festival de juin dernier se souviennent des splendides interprétations données par les deux chorales de la Passion d'après saint Matthieu, de Bach, et de la Neuvième Symphonie, de Beethoven.

La société est actuellement en pourparlers avec quelques grands chanteurs de New-York qui seront invités comme solistes et dont les noms seront connus bientôt.

Les premiers festivals de musique remontent à la fin du 17ème siècle où l'on voit apparaître en Angleterre le "Festival of the Sons of the Clergy" en 1655.

Fondés par les diverses associations musicales des grandes villes, les festivals auraient généralement deux ou trois jours, dont le premier était consacré à l'audition d'un oratorio, le second à celle d'une symphonie et le troisième à divers extraits d'opéras et œuvres de concert.

Leeds, Birmingham, Bristol, Manchester et autres villes anglaises donnent chaque année un festival très réputé, mais le plus célèbre est sans aucun doute le "Three Choirs Festival" fondé en 1724 par le Rev. Thomas Basse, chancelier de Hereford, et les autorités épiscopales des villes de Gloucester et Worcester, qui s'est continué presque sans interruption jusqu'à maintenant dans une des trois cités à tour de rôle.

D'Angleterre les festivals se répandirent en Allemagne où ils se multiplièrent rapidement pendant un peu leur caractère religieux. Parmi les grands festivals des pays germaniques il faut signaler: celui de Vienne, fondé en 1811, en l'honneur de Haydn; celui de Bonn, en 1845, pour Beethoven; ceux de Eisenach et Leipzig, pour Bach; celui de Bayreuth où, devant une foule immense, se jouent tous les deux ans les célèbres opéras de Wagner; et, enfin, plus récemment, celui de Strasbourg fondé à la mémoire de Mozart.

Aux Etats-Unis, le festival fait son apparition vers 1857 à Boston. Worcester et Cincinnati suivent de près, mais le grand festival américain est sans contredit celui de Bethlehem où l'on donne tous les ans les grandes œuvres de Bach.

Le Canada aura-t-il un jour sa place dans les grandes manifestations musicales du monde? Il n'a rien qu'à nous de faire de Saint-Laurent un centre artistique qui attirera les mélomanes de tous les pays.

N. B. — Ceux de notre région qui désirent avoir de plus amples détails sur le prochain Festival de musique de Saint-Laurent peuvent s'adresser au sénateur Jules-Edouard Prevost, à Saint-Jérôme.

Communistes et communards

Le succès de vente de certains produits est le résultat d'annonces savamment faites dans les journaux, sur les enseignes lumineuses ou autres et enfin à la radio. A force de voir et de revoir toujours les mêmes noms ou les mêmes mots, la curiosité s'est d'abord piquée, excitée, et le désir d'acheter naît.

De même en est-il de certaines idées et de certaines doctrines: plus on en parle, plus on retient l'attention et devient l'objet de discussions. La critique que l'on en fait, — pas toujours habile, encourage leurs propagateurs et attise leur zèle. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les journaux, à pleines colonnes, les politiciens à pleine bouche, et certains autres éléments plus sains de notre société, ont sans cesse sur les lèvres le mot **communisme**.

Je ne suis, pour ma part, ni communiste, ni socialiste, ni radical, car à la source de ces trois mouvements, je trouve un extrémisme de mauvais aloi. Je suis donc fort à l'aise pour constater les réactions que suscite actuellement la classe ouvrière. Il ne se passe de jours que, dans les tramways, certaines conversations de membres de la classe laborieuse ne me renseignent sur l'effet de cette annonce gratuite que l'on fait au communisme. La plupart de ceux que j'entends causer ne connaissent rien du communisme lui-même, et ses théories subversives de l'ordre et de l'autorité sont totalement mystérieuses pour la plupart de ceux qui en parlent. Cependant, je note l'énorme différence entre aujourd'hui et il y a six mois à peine, les conversations étaient alors tout autres. Aujourd'hui, la curiosité excitée par les dénonciations nombreuses, à cause sans doute de la misère qui règne, du nombre considérable de sans-travail, d'une jeunesse affolée, inquiète, porte les uns et les autres à rechercher le nouveau dans la violence.

Le Canada aura-t-il un jour sa place dans les grandes manifestations musicales du monde? Il n'a rien qu'à nous de faire de Saint-Laurent un centre artistique qui attirera les mélomanes de tous les pays.

N. B. — Ceux de notre région qui désirent avoir de plus amples détails sur le prochain Festival de musique de Saint-Laurent peuvent s'adresser au sénateur Jules-Edouard Prevost, à Saint-Jérôme.

Le peuple a du bon sens commun, il lit, il écoute, il juge. Dans le moment, il se rend compte que notre politique provinciale dirige le peuple tout droit à l'émeute, résultat du mécontentement, de la dissatfaction et des promesses violées. Le peuple de Québec a beaucoup plus peur des COMMUNARDS qui gouvernent à Québec, que du communisme. Une religion ardente lui fait détourner les yeux de la doctrine de Karl Marx, et cette religion, soulevée par le mécontentement, n'est pas prête de faire des concessions à ceux qui n'ont qu'une ambition, la saper. La violence toutefois des discussions, dans ce qui est devenu le "chantier mal engeulé de la Race", les injures, les grossièretés qu'on y dit, font tant de mal et rabattent à ce point nos politiciens, que le peuple juge que nos COMMUNARDS font plus pour REPANDRE le communisme, que les communistes eux-mêmes.

Un Pit Bertrand, un William Tremblay, un Auguste Boyer, un René Laroche, un Hermann Barrette, un Lachelle, aux interruptions grossières, nous font penser à une intelligence cherchant ses clartés dans un tas de fumier. Encore un peu et on aura cassé de la politique ceux qui se respectent. Pouvait-on demain, demander à nos jeunes instruits et éduqués, d'aller subir les injures purinées de ces maîtres en démagogie?

Il faut tout de même admettre que dans toute la province, il y a actuellement un soubresaut de surprise. Le soulèvement d'inutiles violences et de passions politiques: vengeance, haine, rancune, trahison, a dessillé bien des yeux et ramené bien des esprits à une conception plus juste de la politique. Des élections, demain, feraient disparaître du parlement un tas de députés mal engeulés et qui, à défaut d'autre, cherchent à la piètre honneur de se distinguer.

Nos COMMUNARDS feraient bien de ne pas parler du communisme, eux qui en sont les meilleurs agents et les plus sûrs propagandistes, par leur conduite révoltante et leur langage de lupanar.

Que les hommes de bien, raisonnables et réfléchis, continuent à démasquer les hypocrites et les fauconniers du patriotisme, qui n'hésitent pas, à l'occasion, à faire comprendre à ceux qu'aveugle le désir d'une position ou d'un patronage, que c'est la réputation de toute une province que salissent ces représentants d'un peuple qui s'est toujours respecté.

Non peuple de Québec, es-tu content de ce régime nouveau qui n'est ni à ton image ni à ta ressemblance? Gouvernement de marionnettes dont un seul homme tire toutes les ficelles, et qui grimace, rient, hurle, suivant son mauvais goût. Enfin, es-tu content, peuple de Québec, qui prétendait changer, en août dernier, pour améliorer ton sort et qui dois, aujourd'hui, reconnaître que c'est la main d'un despote qui te dirige? Fais-tu donc entendre ta grande voix, pendant qu'il en est temps encore, afin d'éviter à Québec de sombrer dans le mépris et le dégoût de tous les êtres bien pensants de notre pays.

UN JEUNE

UN VIEUX

UN VIEUX

UN VIEUX

UN VIEUX

UN VIEUX

UN VIEUX

UN VIEUX

UN VIEUX

UN VIEUX

UN VIEUX

UN VIEUX

UN VIEUX

UN VIEUX

UN VIEUX

Le couronnement de notre roi

Mercredi prochain, 12 mai, en l'abbaye de Westminster, à Londres, aura lieu le couronnement de leurs Majestés le roi Georges VI et la reine Elisabeth.

Le cérémonial sera d'une grande splendeur. Le trône du sacre remonte à Edouard Ier. Il contient une pierre sur laquelle, prétend la légende, le patriarche Jacob reposa sa tête. Les attributs de la royauté anglaise sont: la couronne impériale enrichie de trois mille perles et pierres précieuses, la couronne impériale des Indes; le globe royal, l'ampoule de l'aigle d'or qui date de l'an 800, la cuillère de l'onction qui a plusieurs siècles d'existence; les éperons et les bracelets royaux, les sceptres du roi et de la reine; les trois épées dont l'une remonte à Edouard le Confesseur.

Ce couronnement donnera lieu à des manifestations de joie dans tout l'empire.

Les hommages des Canadiens se joignent à ceux de tous les citoyens britanniques.

Dieu sauve le roi!

LETTRE DE MONTREAL

Les troubles ouvriers. — La commission du chômage. — Les finances. — La loi du cadenas.

Par X. Y. Z.

L'approche du couronnement et les vastes préparatifs de célébration entrepris par la population n'ont pas encore relégué au second plan les questions d'actualité. Celles-ci restent nombreuses: grèves, affaire de la commission du chômage, bill de Montréal, loi du cadenas, et quelques autres encore de moindre importance.

Il semble acquis que les autorités ne songent plus, pour le moment à l'arrestation des deux chefs ouvriers Tripot et Shawe et que le mouvement de protestation des employés contre les employeurs perd de son acuité. L'importance exagérée que l'on a voulu attribuer aux récentes grèves, qui dureront vraisemblablement encore quelque temps, provient, au fond, beaucoup plus d'une question de doctrine que d'une question de faits. Il faut voir dans les troubles ouvriers un épisode de la lutte engagée entre partisans et adversaires des unions internationales. Le cas d'espèce ne change pas le sens profond du mouvement, et il ne faut pas, d'autre part, attacher une importance indue aux gestes politiques si fréquents par les temps actuels.

L'affaire des secours directs et de la commission du chômage n'a pas eu le rebondissement que certains attendaient. On pouvait croire à un moment donné, à une enquête royale, à l'heure qu'il est, il n'en est plus question. On en est rendu sur le terrain des controverses, qui pour être parfois vives, ne sauraient révéler l'ampleur d'une enquête impartiale et approfondie. D'une part, Québec assure qu'à la suite du raid de police les dépenses ont diminué de \$90,000 — ce qui n'est pas lourd —, de l'autre, le général Panet nie formellement le bien fondé de ces déclarations et accuse les commissaires nommés par le gouvernement provincial de retenu sans raisons valables ou même apparentes, certains secours échus. C'est une fois de plus la bouteille à l'encre et pour être fixée, la Ville a envoyé à Québec un homme de loi pour enquêter. A l'heure où votre correspondant écrit, on ne sait pas encore ce qui résultera de cette "mission".

Le problème des dettes de Montréal doit souvent revenir dans les rêves de nos édiles. N'y tenant plus, le premier d'entre eux, le maire Rainald, le front chargé de soucis, s'est rendu à New-York, afin de conférer avec sir George Paish l'économiste anglais bien connu.

Peut-être qu'une consultation benévole, sans pseudo-experts, derrière les rideaux, sous les tables, dans les fonds de tiroirs ou de paniers à papiers, a des chances de porter quelques fruits, mais vu la situation des finances d'une part et celle du crédit de la ville, de l'autre, il sera bien difficile d'arriver à une solution capable de satisfaire créanciers et débiteurs. Il s'agit pour la Ville de trouver un moyen de réduire le taux d'intérêt de ses obligations et partant ses charges fixes qui pèsent si lourdement sur le budget. Mais il s'agit aussi de conserver ce qui reste du crédit de la municipalité sur les marchés étrangers. Or, on sait que les villes et les provinces canadiennes ne jouissent pas à l'heure actuelle d'une confiance illimitée. Il y a eu un peu trop de précédents fâcheux dans un passé encore récent. Il faut donc arriver à un moyen terme et ne pas

Il vaut mieux passer à un autre sujet et dire quelques mots moins attristants. La ville et la population s'approprient à fêter dignement le couronnement du roi George. Les maisons se décorent, les Ecoassais ajustent leurs jupes pour la parade, les gardes indépendantes aiguillent leurs sabres et courent sur leurs marches quelques salons de plus. Partout à Fletcher Field on installe des haut-parleurs et les météorologistes étudient avec anxiété le ciel. Pourquoi qu'il ne pleuve pas! Il faut espérer que tout se déroulera pour le mieux dans la meilleure des villes. Les derniers passagers à destination de Londres se sont embarqués à la fin de la semaine. Ils étaient très nombreux, mais il reste encore assez de loyaux sujets de la Couronne pour faire dignement les choses au Canada et même en Laurentie.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

X. Y. Z.

Le feu de la Rivière-du-Chêne

Sous ce titre, M. l'abbé Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, publiera dans quelques jours une étude historique sur l'insurrection de 1837 au nord de Montréal.

Avec la permission de l'auteur nous donnons, la semaine prochaine, quelques extraits de cet ouvrage que tous liront avec un grand intérêt, nous en sommes certains.

Le volume en préparation comptera près de 300 pages, sera illustré, contiendra de nombreuses références et pièces justificatives qui en font une oeuvre historique substantielle et fortement documentée.

Sous ce titre, M. l'abbé Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, publiera dans quelques jours une étude historique sur l'insurrection de 1837 au nord de Montréal.

Avec la permission de l'auteur nous donnons, la semaine prochaine, quelques extraits de cet ouvrage que tous liront avec un grand intérêt, nous en sommes certains.

Le volume en préparation comptera près de 300 pages, sera illustré, contiendra de nombreuses références et pièces justificatives qui en font une oeuvre historique substantielle et fortement documentée.

Avec la permission de l'auteur nous donnons, la semaine prochaine, quelques extraits de cet ouvrage que tous liront avec un grand intérêt, nous en sommes certains.

Le volume en préparation comptera près de 300 pages, sera illustré, contiendra de nombreuses références et pièces justificatives qui en font une oeuvre historique substantielle et fortement documentée.

Avec la permission de l'auteur nous donnons, la semaine prochaine, quelques extraits de cet ouvrage que tous liront avec un grand intérêt, nous en sommes certains.

Le volume en préparation comptera près de 300 pages, sera illustré, contiendra de nombreuses références et pièces justificatives qui en font une oeuvre historique substantielle et fortement documentée.

Avec la permission de l'auteur nous donnons, la semaine prochaine, quelques extraits de cet ouvrage que tous liront avec un grand intérêt, nous en sommes certains.

Le volume en préparation comptera près de 300 pages, sera illustré, contiendra de nombreuses références et pièces justificatives qui en font une oeuvre historique substantielle et fortement documentée.

Avec la permission de l'auteur nous donnons, la semaine prochaine, quelques extraits de cet ouvrage que tous liront avec un grand intérêt, nous en sommes certains.

Le volume en préparation comptera près de 300 pages, sera illustré, contiendra de nombreuses références et pièces justificatives qui en font une oeuvre historique substantielle et fortement documentée.

Avec la permission de l'auteur nous donnons, la semaine prochaine, quelques extraits de cet ouvrage que tous liront avec un grand intérêt, nous en sommes certains.

Le volume en préparation comptera près de 300 pages, sera illustré, contiendra de nombreuses références et pièces justificatives qui en font une oeuvre historique substantielle et fortement documentée.

Avec la permission de l'auteur nous donnons, la semaine prochaine, quelques extraits de cet ouvrage que tous liront avec un grand intérêt, nous en sommes certains.

Le volume en préparation comptera près de 300 pages, sera illustré, contiendra de nombreuses références et pièces justificatives qui en font une oeuvre historique substantielle et fortement documentée.

Avec la permission de l'auteur nous donnons, la semaine prochaine, quelques extraits de cet ouvrage que tous liront avec un grand intérêt, nous en sommes certains.

Le volume en préparation comptera près de 300 pages, sera illustré, contiendra de nombreuses références et pièces justificatives qui en font une oeuvre historique substantielle et fortement documentée.

Avec la permission de l'auteur nous donnons, la semaine prochaine, quelques extraits de cet ouvrage que tous liront avec un grand intérêt, nous en sommes certains.

Le volume en préparation comptera près de 300 pages, sera illustré, contiendra de nombreuses références et pièces justificatives qui en font une oeuvre historique substantielle et fortement documentée.

Avec la permission de l'auteur nous donnons, la semaine prochaine, quelques extraits de cet ouvrage que tous liront avec un grand intérêt, nous en sommes certains.

Le volume en préparation comptera près de 300 pages, sera illustré, contiendra de nombreuses références et pièces justificatives qui en font une oeuvre historique substantielle et fortement documentée.

Avec la permission de l'auteur nous donnons, la semaine prochaine, quelques extraits de cet ouvrage que tous liront avec un grand intérêt, nous en sommes certains.

Le volume en préparation comptera près de 300 pages, sera illustré, contiendra de nombreuses références et pièces justificatives qui en font une oeuvre historique substantielle et fortement documentée.

L'ÉCOLE NORMALE QUI NOUS MANQUE

Par JACQUES du VAL

Les réformes scolaires sont toujours à l'ordre du jour. Elles sont pour bien dire de tous les temps.

De fait, on en a proposé plus d'une avant aujourd'hui, on en suggère présentement et l'on continuera de même longtemps encore — du moins pour aussi longtemps que l'on pensera à tort ou à raison devoir modifier ou changer, améliorer ou perfectionner nos méthodes d'enseignement, sous prétexte de les adapter aux idées, aux subtilités, parfois d'une pédagogie nouvelle, supposée toujours progressive, ou encore aux besoins nouveaux, ou encore aux réels, d'une société touchée, pleine d'exigences, partant difficile à satisfaire.

De toutes ces réformes, les plus simples parfois comme les plus hardies, va sans dire, si justes et opportunes soient-elles, sont assez souvent accueillies avec indifférence, sinon avec une certaine défiance de la part même de ceux-là que ces réformes devraient particulièrement intéresser.

Qu'en sera-t-il donc de celle que nous nous permettons aujourd'hui de soumettre à l'attention de nos autorités dans notre domaine scolaire, que les questions d'instructions préoccupent d'une façon toute particulière et qui ont à cœur — nous le savons — de mettre à la page tout notre enseignement primaire.

Nous parlons beaucoup depuis quelque temps, et avec raison, de la ruralisation de l'enseignement dans nos écoles de la campagne.

Cela est bien, très bien même. Mais en cela, comme en bien d'autres choses, du reste, il faut aussi penser aux véritables moyens à prendre pour atteindre sûrement la fin que l'on désire obtenir.

Un programme d'études, si bien présenté qu'il soit, des manuels scolaires ad hoc, si parfaits soient-ils, ne sauraient suffire à eux seuls pour atteindre le but visé.

Il faut de plus l'indispensable maître, c'est-à-dire le maître compétent et habile à donner à ses divers enseignements tout le sens pratique et toute l'orientation terrienne que le bon sens et la logique commandent et que les circonstances de nos temps exigent impérieusement.

Nos écoles normales de filles nous préparent — nous n'en voulons douter — des maitresses intelligentes, compétentes et habiles tout à la fois à donner à leur enseignement, aux petits la teinte ruralisatrice convenable et nécessaire.

Le maître est qu'elles ne sauraient — dans les circonstances actuelles et pour longtemps encore — s'adonner beaucoup à l'enseignement devant la modicité des salaires qu'on leur offre la plupart du temps.

Il en serait bien autrement, soit dit en passant, si l'on voulait s'appliquer à donner suite à nos propositions touchant le relèvement des salaires de nos institutrices de la campagne.

Cela viendrait pourtant, car il est nécessaire, urgent même que cela vienne... et bientôt.

Mais quand il s'agit de nos écoles de village et des classes post-scolaires qu'il importe d'y ajouter, où donc trouver actuellement les maîtres d'enseignement qualifiés pour assurer la direction de ces écoles et de ces classes spéciales dans le sens que l'on veut?

Nos écoles normales de garçons de Québec et de Montréal ne sont guère organisées pour cette fin, attendu qu'elles n'ont rien ou trop peu qui les caractérise suffisamment, pratiquement parlant, au point de vue de la ruralisation véritable de l'enseignement.

Aussi les sujets qu'elles forment recherchent-ils de préférence des positions d'instituteurs dans les villes où les salaires sont de beaucoup plus élevés qu'ailleurs.

Nous ne saurions, certes, les blâmer ni y contredire, et cela d'autant plus que les maîtres des écoles urbaines supposent une formation différente de celle à donner aux maîtres de nos écoles rurales.

Mais alors où donc encore une fois trouver ces maîtres en question, et à qui sera-t-il donné de les former selon la conception que nous

POURQUOI ?

POURQUOI l'enquête des comptes publics a-t-elle été ajournée "sine die", c'est-à-dire à une date indéterminée?

On se le demande encore sur la colline parlementaire. Oh! il y a bien l'étude du bill de Montréal invoquée par M. Maurice Duplessis pour l'ajournement de l'enquête; mais ce n'est qu'un prétexte. L'étude du bill se terminera... et l'enquête ne recommencera pas.

Telle est bien l'opinion courante au Parlement de Québec. Les malins vont jusqu'à prétendre que le premier ministre ayant déjà perdu des plumes avec ses derniers témoins, a pris le moyen de préserver son administration menacée.

Car, le "Cheuf" de l'Union nationale ne menait plus l'enquête à sa guise et fantaisie. S'il a réussi, grâce à sa majorité moutonnaire, à empêcher M. Bouchard d'assigner ses témoins, il n'a pu l'empêcher d'interroger et de serrer de très près les témoins de M. Duplessis. A tel point que les derniers témoignages n'ont guère appris de nouveau, sauf sur le compte de ce pauvre M. Charles Lacombe.

Mais, la véritable raison du premier ministre, celle qui n'a pas été invoquée mais qui lui a dicté ce changement subit d'attitude, c'est la crainte de ne pouvoir vaincre plus longtemps les exigences de l'Opposition. Il a eu peur d'être obligé de se rendre aux désirs de M. Bouchard et d'assigner ses témoins.

Qu'auraient prouvé ces témoins? Nous ne le savons pas. Le député de Saint-Hyacinthe a affirmé qu'il pouvait démontrer de criants abus de la part de la nouvelle administration... Mais l'avenir nous dira ce qui en est.

En attendant, on a l'assurance que l'enquête sera reprise... l'an prochain seulement. Ainsi, les ministériels pourront s'exouser de ne pas arrêter les voleurs et de ne pas les faire rembourser... contrairement aux promesses répétées de M. le premier ministre.

La Province.

A L'ÉTRANGER

Par Jean-Marie Nadeau

LA NOUVELLE CONSTITUTION IRLANDAISE

L'Irlande est, aujourd'hui, divisée en deux camps, en partisans et en adversaires de la nouvelle constitution préparée par de Valera. C'est, comme on peut le penser, le nationalisme le plus complet qui a inspiré les rédacteurs de la nouvelle charte de l'Etat irlandais auquel M. de Valera donne le nom celtique de Eire. Le changement le plus important consiste en un transfert considérable des pouvoirs publics qui, désormais, seront confiés au Président. C'est la Chambre et le peuple qui feront les frais de la centralisation des pouvoirs, aux mains d'un seul homme, le Président de l'Eire qui remplace le Gouverneur général.

En Irlande du Nord, la nouvelle constitution n'a pas une bonne presse. Les journaux de Belfast nient à M. de Valera le droit de rédiger une constitution faite apparemment pour le pays tout entier. Il est encore trop tôt, pour connaître les réactions de la presse britannique. La nouvelle constitution est à n'en pas douter un coup de plus porté à l'idée impériale. Mais, qui nous dit que les vingt-six Etats de l'Irlande du sud ne seront pas les premiers à souffrir de leur politique ultranationaliste?

JACQUES du VAL.
P. S. — Cet article est le dernier d'une série de six, au cours desquels nous nous sommes efforcés de plaider de notre mieux la cause de notre personnel enseignant de la campagne, en abordant sous son vrai jour la question du relèvement des salaires des maitres et maitresses de nos écoles rurales.

Nous avons aussi suggéré la création des classes post-scolaires attachées à l'école du village, et nous suggérons dans ce présent article l'organisation de deux écoles normales rurales, confiées à nos grandes institutions agricoles de la province, afin de donner à nos écoles primaires de la campagne le caractère qui doit leur être propre, et à prévenir par là autant que possible la désertion de nos campagnes par nos jeunes gens qu'une mentalité, aussi regrettable pour eux-mêmes que fort préjudiciable à nos meilleurs intérêts économiques et sociaux, pousse par trop vers les grands centres, vers les villes, alors que la terre les réclame si impérieusement.

Nous avons confiance, néanmoins, que l'on nous saura gré de ces modestes efforts, mais sincères autant que désintéressés, d'ailleurs pour une cause que nous croyons juste et honnête (1).

J. du V.

(1) Voir l'Avenir du Nord des 5 et 26 février, du 26 mars, des 16 et 30 avril, 1937.

HITLER REpond à L'Eglise
Lors des fêtes du premier mai, Hitler, dans un discours véhément, menace le clergé catholique de limiter son activité au spirituel. Pour le reste, y compris même la sauvegarde des bonnes moeurs, Hitler s'en chargera. De 10 à 18 ans, les enfants devront recevoir leur éducation de l'Etat. Embarqués dans les SA et les SS, les enfants se prépareront à leur service militaire dont la durée sera de deux ans, comme le clergé catholique ou protestant n'auroit plus le droit de fonder et diriger des associations confessionnelles. En Allemagne, comme en Russie et, aussi, comme en Italie, l'Etat est le premier dieu à qui l'homme doit rendre les hommages et ne travailler que pour cela, nuit et jour. Révélés Lénine, Mussolini et Hitler, dans leurs critiques contre le libéralisme et le capitalisme. Qu'ont-ils changé à l'ordre de chose né au début du siècle dernier? Ils se sont emparés du capitalisme et, quant à la liberté de se grouper en dehors des associations d'Etat, ils l'ont reléguée aux oubliettes. Les Allemands, comme les Italiens et les Russes font les frais de cette expérience.

LE 1er MAI à MOSCOU
Est-ce un défilé de travailleurs chantant et célébrant les louanges de la paix, de l'ordre et du bonheur matériel? Les chefs annoncent-ils à leurs Soviets ou syndicats qu'ils ont, enfin, tel que promis travaillé

le pain, la paix et la liberté? Il n'en est rien! Pour les pacifistes de Moscou, le 1er mai, jour des travailleurs, c'est une fête militariste comme les pays bourgeois, sauf en Allemagne et en Italie, ne savent plus en faire.

Le 1er mai, à Moscou, fut marqué par une démonstration monstrueuse de troupes, de canons, de mitrailleuses, de tanks et d'avions. De l'avis de tous, ce jour fut un des plus beaux du régime soviétique. Mais, à quel prix Staline a-t-il constitué sa machine de guerre? Par l'exploitation la plus éhontée du paysan et de l'ouvrier, sous la direction de l'armée, de la police et d'une horde de fonctionnaires.

LA NEUTRALITE AMERICAINE

Une loi qui vient d'être votée au congrès américain comporte une importance extrême. Il s'agit de la Neutrality Law dont le but est d'épargner les dangers de la guerre à nos voisins du sud. A part cela, la loi contient une disposition par laquelle les Etats-Unis déclarent qu'ils seront prêts à fournir les matières premières aux nations qui pourront les prendre et les payer. Avec l'assurance que la prochaine guerre se déroulera entre la France, la Grande-Bretagne d'une part, l'Allemagne et l'Italie d'autre part, la loi sur la neutralité comporte un clair avertissement aux Allemands et aux Italiens que les Etats-Unis, aidés, en fait, les alliés Anglais et Français auxquels viendront peut-être s'ajouter les Bolcheviks, L'Allemagne et l'Italie, pays démunis de matières premières, fabriquent des ersatzs ou succédanés à la pleine capacité de leurs usines. C'est ainsi que les guerres se préparent. En 1913, la situation n'était guère différente, sauf pour ce qui traitait aux perfectionnements techniques contemporains. Et une loi même comme le Neutrality Bill, peut être abrogée en quelques heures par un congrès affolé pour permettre aux Américains de défendre leurs intérêts menacés dans un conflit universel. C'est ce qui est arrivé, aux Etats-Unis, en 1917 et il n'est pas interdit de croire que l'histoire ne fera tout simplement que recommencer.

Jean-Marie NADEAU

Conservons notre héritage français

Le congrès de la langue française de Québec

Il y a nécessité pour les nôtres de continuer l'oeuvre de survivance nationale commencée en 1760. — Parallèle entre la situation en 1760 et 1937.

POURQUOI LE CONGRES DE QUEBEC ?

— La grande raison du Congrès. — Nous voulons continuer l'oeuvre de survivance nationale commencée en 1760.

1 — La situation où se trouvaient nos ancêtres en 1760 étaient désespérées.

2 — Ils ont voulu quand même conserver tout ce qu'ils avaient apporté de France : leur religion, leur langue, leurs lois, leurs arts et leurs coutumes.

3 — Moyens :

(a) — Le clergé a maintenu très forte l'organisation de la paroisse ; il a fondé des écoles primaires supérieures, des collèges classiques, des universités. Il a prêché constamment la fidélité à la religion catholique, à la langue et aux coutumes françaises.

(b) — Les hommes d'état se sont faits nos ardents défenseurs à la tribune parlementaire. Ils ont revendiqué nos libertés politiques et nationales et ont su s'imposer au vainqueur.

(c) — De simples particuliers ont sans cesse collaboré avec le clergé et les hommes d'état. Ils ont fondé des Sociétés nationales, des assurances, des banques, des oeuvres de toutes sortes.

C'est ainsi que s'est opérée le "miracle canadien".

— 1937 —

1 — Notre situation en 1937 demande une vigilance de tous les instants. Nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'un repos prolongé, de divisions, de chicanes, etc.

2 — Nous formons en Amérique une minorité que l'on tolère, une minorité perdue dans une masse anglophone. Les Anglais, les Américains ont le capital et contrôlent pour une très grande part les journaux, les magazines, la radio, le ci-

néma, les produits manufacturés, qu'ils étiquettent en anglais. Le tourisme envahit chaque année notre province, nos centres français de ses coutumes qui ne sont pas les nôtres.

3 — Dans la province de Québec la résistance est encore relativement facile. Ailleurs elle est beaucoup plus difficile à cause de l'isolement du manque de ressources, etc., et demande des efforts héroïques.

4 — Moyens :

(a) — Nous devons maintenir et perfectionner les moyens qu'ont pris nos ancêtres pour assurer notre survivance.

(b) — Nous devons en outre : Perfectionner notre langue parlée et notre langue écrite. Défendre nos lois civiles françaises.

Remettre en honneur les arts français. Assainir nos moeurs personnelles, familiales, politiques, financières, économiques.

Nous protéger contre les méfaits du cinéma, du magazine, du journalisme, de la radio, des mariages mixtes, etc.

Conclusion : Les peuples qui luttent sont les peuples forts, les peuples qui vivent.

— III —

POURQUOI CE CONGRES

1 — Pour raviver chez les nôtres l'amour et le culte de notre langue.

2 — Nous avons prêté serment de fidélité à notre langue en 1912. Comment avons-nous tenu ce serment ?

3 — Quel est notre amour et notre culte pour la langue française.

4 — Avons-nous, comme nous devons le faire, toujours revendiqué ces droits au fédéral, au provincial, au municipal ; dans la vie commerciale, industrielle, financière, spor-

SANCTIFIONS

le

DIMANCHE

tive, etc., dans les trains, les tramways, les bateaux, les salles d'attente? Notre province, notre ville, notre village, notre foyer ont-ils le visage français qu'ils devraient avoir ?

11 — Pour fortifier et défendre notre esprit français :

Avec la langue le Congrès s'occupera de l'esprit français, c'est-à-dire du trésor des traditions, de l'héritage que nous ont légué nos pères.

Hélas cet esprit français et catholique est de plus en plus menacé par les infiltrations anglaises et américaines, par l'esprit mercantile et jousisseur qui souffle des Etats-Unis.

1 — Livres et magazines.
2 — Cinéma.
3 — Radio, jazz, chants qui déforment le goût.
4 — Tourisme.

111 — Pour ranimer le sentiment de la fierté nationale :

1 — Rien n'est ni si beau que son pays.
2 — Bon sang ne peut mentir. Nous sommes fils de héros.
3 — Un examen de conscience s'impose.
4 — Le Congrès nous fournit l'occasion de le faire. Faisons-le avec sincérité. Il y va du bien de chacun et des intérêts supérieurs de notre nation.

Pour votre publicité

utilisez les colonnes de

L'AVENIR DU NORD

Établi en 1897

30, Avenue Parent — SAINT-JEROME

Saint-Jérôme

L'un des hebdomadaires les mieux connus et appréciés dans toute la province

Profitez de notre grand spécial

POUR VOUS ACQUITTER DE VOTRE ABONNEMENT A

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

Etabli en 1897

Abonnement 2 ans: \$3.00

Si vous ne vous êtes pas acquitté de votre abonnement de l'année dernière, profitez de ce spécial, faites-nous parvenir \$3.00 en règlement de l'abonnement échu et votre abonnement de l'année courante se trouvera réglé pour la moitié du prix ordinaire. Ce spécial ne durera que d'ici le 20 mai. Après cette date nos abonnés qui ne se seront pas acquittés jusqu'au 1er janvier 1937, ne pourront bénéficier de cette réduction de \$1.00 qui ne sera faite que pour les abonnements payés à l'avance. HATEZ-VOUS.

Moins de 3c par semaine

Si vous n'avez aucun arrérage envers nous, profitez quand même de notre spécial : envoyez \$3.00 et vous serez assurés de recevoir durant deux années à venir, notre journal qui, chaque semaine, procure à ses lecteurs, une matière abondante, variée et instructive et qui est l'un des

HEBDOMADAIRES LES MIEUX SUIVIS DE LA PROVINCE

Des centaines d'abonnés satisfaits nous continuent leur patronage depuis plus de quarante ans

NE RETARDEZ PAS, FAITES-NOUS PARVENIR VOTRE REMISE IMMEDIATEMENT

Veillez adresser tout envoi à : L'AVENIR DU NORD, a/s de Imprimerie J.-H.-A. LABELLE, Limitée, 303 Ave Parent, Saint-Jérôme



Chronique féminine

SAGESSE!...

Seule l'affection rend plaisante une compagnie prolongée; seule l'affection la rend supportable. Un indifférent veut-il vous offrir la comédie de lui-même, jouissez du spectacle, mais évitez qu'il dure.

C'est pour avoir souffert de l'impudeur des fâcheux, pour les avoir vus, rongé sans vergogne ce peu d'heures vouées au loisir, pour s'être sentie pauvre après leur départ, qu'une de mes amies ne sort plus d'une façon de thébaïde spirituelle et fuit l'ombre même des petites madames potinières et frivoles.

Il faut goûter tout l'instant qui passe, entendre toute son harmonie, respirer tout son parfum, se repaître de l'esprit et du cœur des autres, (s'ils en ont! bien entendu!) mais se bien garder de donner en échange. Une femme rencontrée dans le monde, un copain dans le métier, une connaissance nouvelle, sont la plus part du temps, des ennemis qui tôt ou tard vous mangeront si vous ne les mangez d'abord. Mangez-les donc!

Mettez votre sujet en posture morale où il devra penser par lui-même, agir sans aide, s'exprimer, se taire, souffrir, douter, prendre parti. Ecoutez bien, observez-le. Cela vaut quelquefois les plus amusants spectacles. C'est tout à fait selon l'axiome des prospectus pour la jeunesse: — On s'instruit en s'amusant.

Donc, vous faites rendre à votre sujet ce qu'il peut donner. Videz-le à fond, séchez bien le vase et ne vous en souciez plus. Vous avez ri, vous avez appris quelque chose en observant, vous vous êtes augmenté, — tout est là. Sauf le cas, où la rencontre vous favorise au point de transformer le sujet en amie, en amant, en idole, soyez persuadé que vous ne devez rien.

Un être seul devient hostile. Son influence est pareille à celle de ce bibelot banal que vous avez jadis placé sur la bibliothèque et que vous n'osez plus mettre au rancart. Il exaspère. Défaites-vous sans délai des êtres que vous connaissez trop bien, qui ne vous charment plus. Ils sont une nuisance morale.

Il est regrettable que le respect humain soit une si forte effusion du cœur. Il exagère de prodigieuse façon la notion de la dette sentimentale. Parce que un Tel ou une Telle, vous a divertit, vous pensez réellement lui devoir quelque chose. — soit! — Alors payez-les en monnaie, comme vous payez au théâtre, au cinéma, le prix d'un fauteuil. Mais pour rien au monde, ne lui donnez de vous-même.

Votre trésor personnel est trop précieux, trop rare, trop vite épuisé, pour que, sans folie, l'on devienne généreux! D'ailleurs cette générosité-là serait de la prodigalité, — la pire: du gaspillage. Gardez-vous donc intacte. Thésaurisez! Prenez ce que vous donne l'instant qui passe, prenez, ne rendez pas!

Un conseil avant la fin: Il ne faut se dépenser qu'en aimant. Voilà! MARYSE.

Hygiène

L'ADOLESCENCE

La tuberculose fait deux fois plus de victimes chez les jeunes filles de 15 à 20 ans que chez les garçons du même âge et c'est parmi les adolescentes que le travail d'éradication fait le moins de progrès. Cela indique un état général de santé peu favorable chez les jeunes filles de notre pays.

Un bon moyen de savoir si les jeunes filles se nourrissent convenablement est de se rendre compte si elles prennent au moins une chopine de lait par jour, si elles mangent au moins une fois par jour des légumes verts, une salade de fruits

fraîs; après cela elles pourront manger ou ne pas manger ce qu'elles voudront. Le lait est l'aliment essentiel pour fournir à l'organisme les sels minéraux et la chaux dont il a besoin; dans les légumes et les fruits nous trouvons les vitamines nécessaires. Le sommeil est aussi bien essentiel; les adolescentes devraient prendre le travail d'après-midi est bien désirable mais est malheureusement peu praticable. Dans plusieurs écoles on fait une erreur en ne donnant que le midi dans le but de terminer plus tôt le soir. Les enfants deviennent fatigués et il est facile de s'en apercevoir: ils ne tiennent pas en place, se rongent les ongles ou sont portés à bégayer autant de preuves de fatigue que les instituteurs ne rencontrent que trop souvent chez leurs élèves.

Un mauvais maintien est aussi une cause de fatigue qui provient souvent d'un manque de sommeil ou de repos, d'une nourriture insuffisante ou mal ordonnée. Les jeunes filles qui se trouvent trop corpulentes ont aussi quelquefois une tendance à un maintien déficient qui consiste à ramener leurs épaules en avant. Voilà autant de mauvaises habitudes qu'il faut surveiller et réprimer car si on ne les néglige elles subsisteront au delà de l'adolescence et pourront avoir une répercussion plus ou moins dommageable dans l'âge adulte. Les bonnes habitudes d'hygiène sont nécessaires à tout âge.

Pour questions au sujet de l'Hygiène, s.v.p. écrire à l'Association Médicale du Canada, 184 rue Collège, Toronto, Ont.

LA VIE

L'Ame est la perle de rosée Sur un brin d'herbe déposée Par les étoiles, dans la nuit; Et qui, dès l'aurore, en silence, Tombe au ruisseau qui s'enfuit Parmi les fleurs — et c'est l'Enfance.

Le ruisseau tombe au torrent Dont le flot vert et transparent Sur des garrons écume et gronde; Droit devant elle, et sans souci De l'obstacle, abordant le monde, L'Adolescence est folle aussi!

Le torrent tombe à la rivière Qui coule en nappe de lumière Entre les prés de chaque bord. — Avec ses vingt ans pour couronne, Ainsi va l'homme jeune et fort Dans la clarté qui l'environne.

La rivière, toujours glissant, Tombe au grand fleuve jaunissant Qui des cités roule les fanges; — Savez-vous rien de plus obscur Que le fond aux remous étranges Des passions de l'Age mûr?

Et le grand fleuve, à bout d'haleine, Tombe à la mer, à la mer pleine Et d'épouvantes et de deuils. Lugubrement comme la houle Que les vents heurtent aux écueils, Le vieil homme, brisé, s'écroule...

— Délivrance! — Un jour, le soleil, Prenant sur un rayon vermeil La goutte aux océans mêlée, Vers des sommets l'emportera Où, dans l'azur, il en fera De la blancheur immaculée!

Vicente de BORRELLI.

Récréations

Solutions aux problèmes posés dans l'Avenir du Nord du 30 avril 1937:

INSTRUISSONS-NOUS Quand l'usage du café pénétra-t-il en Europe? D'Arabie, le café passa en Egypte, et en 1517 le sultan Mourad III l'introduisit à Constantinople.

A Londres, le premier débit de café — connu par des navigateurs — fut ouvert en 1552. Et à Paris en 1669. C'est l'ambassadeur Soliman Aga qui en fit la vogue. (Mme de Sévigné en parle à sa fille en 1680).

Quels sont les plus grands hommes du monde? Ce sont les habitants de la Patagonie, malheureusement décimés par l'alcool. Ils atteignent une moyenne de 1 m. 80.

De quand datent les premiers rateliers? On croit la prothèse dentaire de création récente. Cependant, on a trouvé des dents artificielles grossières et d'autres pièces de prothèse dans la bouche des momies égyptiennes.

On sait qu'en ce temps une loi condamnait certains criminels à la perte de leurs dents. Et l'on comprend que les honnêtes gens qui tenaient à leur réputation, faisaient remplacer leurs dents cariées.

METAGRAMME Broc — Croc — Froc — Troc ENIGME Le papier

NOUVEAUX PROBLEMES INSTRUISSONS-NOUS 1. — Quelle est la route la plus longue du monde? 2. — D'où vient le nom de savon?

LOGOGRIPE Un pied, un seul; c'est tout mon être Coupez ma queue: il va paraître Tout aussitôt un animal Avec deux pieds. C'est peu banal!

ANAGRAMME Six lettres forment le nom d'un oiseau. Vivant sur terre et quelquefois sur l'eau. Mélangez-les d'une façon utile: Vous changerez celui du volatile En celui d'une espèce de tableau. Que l'on trouve en chaque domicile.

CHARADE Dans la gamme, aisément, mon premier s'offre aux yeux. Mon second est connu de celui qui voyage. Et mon tout, vain jouet des badauds curieux, Se rencontre, perché sur un bel équipage.

Recettes éprouvées METS VARIÉS AUX OEUFS La science a découvert l'existence de plusieurs vitamines dans les produits alimentaires; chacune de ces vitamines est essentielle à une certaine phase de la croissance ou pour prévenir certains types de maladie. Aucun produit alimentaire ne possède toutes les vitamines dans les quantités requises par l'organisme humain, mais aucun produit alimentaire non plus ne renferme autant de vitamines que les oeufs. Les oeufs contiennent les vitamines A, B1, B2, et D. Les vitamines A et D, qui sont essentielles à la croissance, qui préviennent également certaines maladies des yeux et qui sont indispensables dans la bonne formation des os et des dents, se trouvent en abondance dans les oeufs. La vitamine B, la vitamine de la levure, qui prévient l'épuisement nerveux, la perte de poids et l'anémie, est présente également en quantité modérée.

CROQUETTES AUX OEUFS 6 oeufs, 2 cuill. à soupe de beurre, 1 tranche d'oignon, 1/4 tasse de farine, 1 tasse de bouillon blanc, 3 jaunes d'oeufs, Miettes de pain rassis, Fromage râpé, Sel, Poivre. Faites pocher les oeufs et assemblez-les sur un lit de farine. Coupez le beurre et les oignons trois minutes. Ajoutez la farine, et le bouillon graduellement. Faites cuire une minute et refroidissez. Recouvrez les oeufs du mélange, roulez dans des parties égales de miettes de pain et de fromage râpé, trempez dans un oeuf battu, roulez de nouveau dans des miettes de pain, faites frire dans une couche profonde de graisse et égouttez sur du papier brun. On peut servir les croquettes avec une sauce claire, faite avec des parties égales de bouillon blanc et de crème et assaisonnée de fromage râpé, de sel et de paprika.

OEUFS BROUILLES AVEC SAUCE AU TOMATE 6 oeufs, 1 1/4 tasse de tomates, 2 cuill. à soupe de sucre, 4 cuill. à soupe de beurre, 1 tranche d'oignon, 1 cuill. à thé de sel, 1/4 cuill. à thé de poivre. Faites mijoter les tomates et le sucre cinq minutes. Faites frire le beurre et les oignons cinq minutes. Enlevez l'oignon et ajoutez les tomates, les assaisonnements et les oeufs légèrement battus. Faites cuire comme pour les oeufs brouillés. Servez avec du pain blanc ou du pain de son.

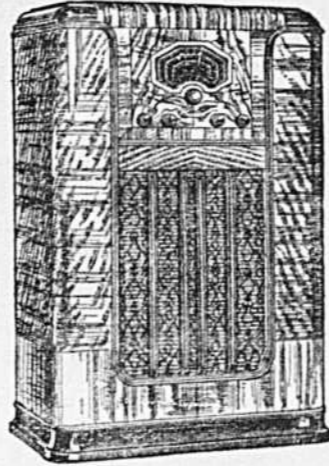
OEUFS BROUILLES AUX POIS Mélangez six oeufs avec une demi-tasse de lait. Assaisonnez de sel et de poivre; ajoutez une demi-tasse de pois. Brouillez lentement dans une casserole beurrée. On peut se servir de pois, de viande hachée, de persil ou de piments verts au lieu de pois. On peut aussi préparer cette entrée sous forme d'omelette.

Un RADIO vous permettra de Célébrer

avec LONDRES Les Fêtes du

COURONNEMENT

le 12 Mai



ROGERS-MAJESTIC - WESTINGHOUSE GENERAL-ELECTRIC - PHILCO

Rendez-vous à notre magasin le plus près de chez-vous et vous y trouverez le radio de votre choix à des conditions de paiement très faciles.

Voyez et Entendez les derniers modèles à Ondes-Courtes qui vous permettront de capter les émissions directement de Londres.

RADIOS USAGES ET DEMONSTRATEURS

En plus des radios neufs, nous avons le plus vaste assortiment de radios usagés ou démonstrateurs, tous en parfait état de fonctionnement.

Prix et termes spéciaux



236 rue SAINT-GEORGES — Tél. 223 — SAINT-JEROME

La colonne de beauté

dirigée par Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



CES VILAINS POILS FOLLETS

Il n'est pas surprenant que mon courrier comporte tant de lettres de cousines dont la plus grande préoccupation semble être de se débarrasser de poils "importuns" — de "poils follets" comme on dit ici. En effet, le grand spécialiste français de la beauté féminine, le docteur Morin, affirme que 10 pour cent, des femmes sont ainsi affligées... et malin, il ajoute: "est-ce une anticipation vers le type de l'Eve future rêvée par les féministes?"

En langage scientifique, cette floraison intempestive de poils se nomme hypertrichose et l'on n'en a pas encore percé à jour toutes les causes. Il semblerait même que c'est une condition anormale de la peau qui soit cause de cette poussée de poils là où il n'en faut pas: sur le visage, le cou, la poitrine, les bras, les jambes. On connaît même des cas où l'hypertrichose est généralisée sur tout le corps! Fort heureusement, de tels cas sont tellement exceptionnels qu'on les considère comme de véritables monstruosités, exhibées dans les cirques — témoin, l'homme-chien de Barnum!

En un cru longtemp, en ce qui concerne les femmes, ce n'était là un accident de l'âge critique, mais cette théorie est inadmissible quand on constate que des jeunes filles de 15 à 16 ans sont quelquefois masculinisées par l'apparition de gros poils sur les bras, les mollets, les parties latérales des joues. Quant au nombre de femmes de 25 à 30 ans qui voient les poils follets du menton, des lèvres, des joues se transformer en poils raides et volumineux, il ne se compte plus!

Avant d'aller plus loin, je désire tranquiliser mes lectrices qui attribuent l'apparition sur le visage de ces floraisons intempestives à l'usage de crèmes de beauté, d'huile d'olive, de certains savons, etc. Croyez-moi, aucune préparation de ce genre n'a jamais fait pousser un seul poil follet s'il n'existait, antérieurement à son usage, une prédisposition à l'hypertrichose. Il ne faut donc pas, par crainte des poils follets, renoncer à l'usage des moyens que la science met à notre disposition pour protéger notre épiderme et le maintenir en bon état. Le 10% des femmes sujettes à cette... disgrâce verraient quand même se produire la poussée de ces poils importuns — tandis que 90% n'ayant pas une peau anormale favorisant cette poussée anormale, se priveraient en vain de moyens d'avoir un beau visage, par suite du manque de traitements nécessaires à leur beauté.

DANGER DU FLAMBAGE ET DE L'ÉPILATION À LA PINCE

On ne doit jamais, au grand jamais raser, flamber ou épiler à la pince les poils follets, car ces moyens vont à l'encontre du but proposé... ils stimulent singulièrement la sécrétion du bulbe, pileux (racine des poils).

DANGER DE CERTAINES METHODES CHIMIQUES

Trop souvent, les dépilatoires chimiques en vente sur le marché, agissent exactement comme le rasoir — ils coupent le poil à la surface de la peau et, comme cet instrument, ils favorisent la repousse plus dure et plus dru, quand ils ne provoquent pas des accidents graves, voir mortels. Dans "cent millions de cobayes" le livre de Kallet et Schlink qui en est à sa trentième édition aux Eats-Unis, ces hommes de science affirment qu'une certaine pâte dépilatoire, fort en vogue aux Etats-Unis et au Canada, est à base d'acétate de thalline et qu'elle a occasionné nombre d'empoisonnements dont les plus graves, ont été rapportés dans les grandes revues médicales et scientifiques américaines de 1931 et 1932.

Dans les articles qui suivront ce-lui-ci, je traiterai plus en détail les divers dépilatoires chimiques et de leur effet. Pour le moment, qu'il me suffise de dénoncer comme mensongère l'affirmation faite de certaines de fois à la radio par une pseudo "experte en beauté" et publiée dans un livre comparativement récent sur la beauté, à l'effet qu'on pouvait faire disparaître, à longue, les poils follets en appliquant sur ceux-ci, matin et soir, une décoction de peroxide et d'ammoniaque. Une telle application, même répétée à l'infini, n'enlèvera jamais un seul poil follet, cependant elle aura pour effet de blanchir les poils et de leur diminuer ainsi la visibilité. Le véritable dosage de cette décoction est de trois cuillérées de peroxide d'hydrogène et six gouttes d'ammoniaque liquide. Ce mélange doit être appliqué au moyen d'un tampon propre de "coton absorbant". On le laisse sécher sur la figure sans essuyer. Si la peau est très sensible, on peut diluer davantage la décoction en ajoutant une quatrième cuillérée de peroxide au mélange, pour diminuer sa force. Conservez une bouteille de ce mélange dans la chambre de bain ou sur votre table de toilette afin de ne pas oublier d'en faire usage chaque matin et chaque soir.

Pour les poils sur les bras et les jambes, le mélange peut être plus fort. A six cuillérées de peroxide ajoutez une demi-cuillérée d'ammoniaque. Bien mélanger le tout. Appliquez avec un tampon de "coton absorbant". Si les poils sont très foncés et très drus, vous pouvez même faire usage d'un mélange plus fort, fait d'un tiers d'ammoniaque et de deux tiers de peroxide. procurer il suffit de spécifier quel sujet vous intéresse et d'inclure un timbre pour couvrir les frais de poste. Adressez vous demandes à "Cousine Blanche", 197 rue Sainte-Catherine ouest, Montréal.

FAITES DE MOI VOTRE CONFIDENTE

Dites-moi le problème de beauté dont la solution vous embarrasse et n'hésitez pas à demander mes feuillets sur l'excès de corpulence ou de maigreur, sur les soins du visage, des cheveux, des yeux, des mains, sur la suppression des poils follets. Ces feuillets ne vous coûtent rien et ne comportent pas d'annonce, mais des conseils précis dictés par l'expérience. Leur envoi est fait discrètement, dans une enveloppe ne portant que le nom et l'adresse de la destinataire. Pour se les



"J'ai en horreur les casseroles grasses" "La graisse ne résiste pas à la LESSIVE GILLET"

ENLÈVE LA SALETÉ SANS RÉCURAGE

VOUS n'avez pas besoin de vous fatiguer à frotter et à récurer quand vous employez une solution* de Lessive Gillet Puree Flocons qui dissout littéralement la graisse! La Lessive Gillet vous épargne aussi des heures de rude besogne — débouche les renvois obstrués, nettoie les casseroles grasses et chasse les vilaines taches des bols de cabinets. Ayez-en toujours une boîte sous la main.



* Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. La lessive elle-même suffit à réchauffer l'eau. BROCHURE GRATUITE.—La Brochure de la Lessive Gillet vous enseigne des douzaines d'emplois pour ce puissant nettoyeur. Demandez-en un exemplaire gratuit à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. and Liberty St., Toronto, Ont.

HORAIRE DES MALLÉS

Bureau de poste de Saint-Jérôme

SERVICE D'ETE A PARTIR DU 25 AVRIL 1937 (heure avancée) MALLE EXPEDIEE

Table with columns for destination (e.g., MONTREAL, SAINT-AGATHE), departure time, and arrival time.

Les trains-poste arriveront aux gares de Saint-Jérôme comme suit :

Table with columns for destination (e.g., DE MONTREAL, DE SAINT-THERESE), arrival time, and departure time.

Guichet — Poste restante "Livraison Générale" de 8 h. a.m. à 8 h. p.m.

Couloir ouvert aux propriétaires des boîtes postales de 7 h. a.m. à 9 h. p.m.

J.-H. DESJARDINS, Maître de Poste

Souvenirs du passé

L'HISTOIRE DU MOUVEMENT MUSICAL AU CANADA

Par Gustave Smith

Il est assurément intéressant de ressusciter des souvenirs qui se rapportent au mouvement musical au Canada...

Toujours en 1856, Montréal possédait deux marchands de musique et de pianos : MM. Herbert et Prince...

Je ne puis manquer de dire quelques mots sur un de mes bons amis, fort original et passionné pour sa flûte...

Lorsque je passe en revue la société de Montréal telle que je la connais...

Plan d'amélioration aux habitations

Toute maison occupée par plus de deux personnes peut tirer nombre d'avantages d'un second voyage...

On ajouta au plafond de fausses poutres correspondant à celles du plancher d'obtenir l'effet voulu...

Les entrepreneurs ont un point d'analogie assez marqué avec les vendeurs d'automobiles...

Les chiffres fournis par les banques démontrent à l'évidence que le plan d'amélioration...

Et que dire de l'amélioration des maisons canadiennes ? Est-ce que dans une entreprise dont l'objectif est de moderniser la maison...

Après tout, quelle est la façon de procéder des vendeurs d'automobiles ? Ils dressent une liste systématique d'acheteurs potentiels...

Jusqu'à date, si l'on observe le fonctionnement du plan d'amélioration aux habitations...

Le chien a suivi de loin, et juste qu'à un moment, la dépouille du petit Jean...

Le chien a suivi de loin, et juste qu'à un moment, la dépouille du petit Jean...

Le chien a suivi de loin, et juste qu'à un moment, la dépouille du petit Jean...

Le chien a suivi de loin, et juste qu'à un moment, la dépouille du petit Jean...

Le chien a suivi de loin, et juste qu'à un moment, la dépouille du petit Jean...

Le chien a suivi de loin, et juste qu'à un moment, la dépouille du petit Jean...

Personnel, mais il contribuera à l'amélioration des conditions de travail dans le Canada.

EXCURSION A MONTREAL

Samedi, 15 mai et dimanche matin, 16 mai. Retour jusqu'au lundi soir, 17 mai.

Voitures ordinaires seulement. Aucun bagage enregistré. Pacifique Canadien.



Souvenez-vous que Seule la Peinture de Qualité peut PROTÉGER VOTRE HABITATION

Il est profitable d'employer une peinture de qualité — et la qualité est garantie par écrit quand vous achetez la Peinture 100% Pure Martin-Senour...

IL EST PROFITABLE D'EMPLOYER LA PEINTURE 100% PURE, VERNIS & EMAUX MARTIN-SENOUR

ALFRED LANGLOIS, tél. 54, 473 Labelle, S.-Jérôme. J.-E. GAUTHIER R. GAUTHIER J.-C.-P. DUPUIS Saint-Jovite Lac Masson Lac des 16 Lacs

Advertisement for Goodyear tires and Speedway Garage, featuring 'Epargnez de l'argent au mille!' and 'Les Goodyears sont toujours une bonne valeur'.

Advertisement for 'MALHEUR A CEUX QUI MALTRAITENT LES PETITS!' by CELIBER, featuring a story about a child and a dog.

Plus que par sympathie, elle s'approcha du petit Jean : — Viens voir ta maman ! Viens l'embrasser !

Bellevil ne prononça pas une parole. Il revint chez lui, la tête dans les jambes, à la façon d'un quelqu'un qui sent la paralysie envahir...

Tout cela se paye ! Expression bien familière mais combien lourde et terrible ! Dans l'Evangile, on voit Jésus recommander à ses apôtres de prendre soin des petits, et leur dire avec subtilité : "Heureux ceux-là qui leur ressemblent !"

Avril, 1937. Droits réservés. CELIBER.

NOUVELLES DE PARTOUT

(De nos correspondants)

A Sainte-Thérèse

ELECTIONS MUNICIPALES

La nomination des candidats à la mairie et aux six postes d'échevins, dans la ville de Sainte-Thérèse, aura lieu, jeudi, le 13 prochain. La votation est fixée au 19 suivant. M. J.-L. Blanchard, officier-rapporteur, a nommé M. Haido Laroche, secrétaire d'élection. Lundi soir, lors d'une assemblée du Conseil, la dernière du terme, plusieurs questions de routine ont été discutées. Les membres du Conseil n'ont voulu faire aucune déclaration concernant l'élection, mais il semble assuré que tous les échevins brigueront de nouveaux suffrages. L'échevin J.-M. Robillard est actuellement malade, et on ignore ce qu'il fera. M. C.-H. Robillard, maire, n'a pas encore annoncé officiellement la décision qu'il prendra; plusieurs lui prêtent l'intention de se retirer de la vie publique et d'autres d'y demeurer encore pour un terme. Comme candidat possible à la mairie, on mentionne le nom de M. Armand Lecompte, qui est déjà en possession d'un bulletin de présentation. Des pressions ont été faites auprès de M. Albert Filiatreault, échevin actuel, pour qu'il se présente à la mairie, mais il semble décidé que M. Filiatreault entend s'en tenir au poste qu'il occupe présentement. D'autres noms sont également mentionnés, et la population est sous l'impression qu'à la dernière minute surgira une candidature nouvelle à la mairie. Somme toute, la lutte municipale s'annonce comme terne et ne laisse guère prévoir de grosses sensations.

— Mercredi soir, M. J.-Paul Lesage, gérant de Lesage Pianos, a été le héros d'une fête intime, tenue à l'hôtel de ville, à l'occasion de son prochain mariage. L'assistance très nombreuse réunissait la plupart des manufacturiers de notre ville, un grand nombre de marchands et un fort groupe des employés de la maison Lesage. Plusieurs discours furent prononcés, dont par MM. C.-H. Robillard, maire de la ville, J.-L. Blanchard, secrétaire-trésorier, Albert Willis, C. Greer, Ths Gosnell, Jos. Moscovitch, etc. Une bourse a été présentée à M. Lesage, qui, dans un bref discours, s'est dit enchanté de considérer qu'il comptait de nombreux amis dans Sainte-Thérèse et qu'il n'oublierait jamais cette manifestation d'estime qu'on lui offrait. Cette soirée avait été organisée par MM. Fernand Thibault, Ariste Desjardins, Philémon Cyr et Lionel Bertrand.

— La grève des employés de la Stella Dress, survenue à la suite de la déclaration de la grève des employés dans l'industrie de la robe à Montréal, n'est pas encore réglée dans notre ville, mais on s'attend à ce que certaines négociations commencées depuis quelques jours fassent retourner les employés au travail, dès lundi prochain.

— Les démenagements ont été peu nombreux, cette année, si on veut établir une comparaison avec les dernières années. Fait digne de mention: à part quelques rares exceptions, tous les logis sont occupés dans notre ville. La construction a été particulièrement active depuis l'an dernier; beaucoup de propriétaires ont amélioré sensiblement leurs propriétés, plusieurs autres se sont construits. C'est le cas de M. Fernand Thibault qui occupe depuis le 1er mai, la maison qu'il s'est fait construire, sur la rue Turgeon, à proximité de la gare.

— A part la Stella Dress dont les activités sont suspendues à cause de la grève, toutes les manufactures locales opèrent à pleins pouvoirs. La S.-F. Clothing a près de deux cents employés; la Cie J.-A. Laurin a augmenté son personnel pour pouvoir remplir les multiples commandes de biscuits qu'on lui adresse; la Cie Willis, qui vient d'obtenir un important contrat de la General Electric pour la construction d'ha-

A Sainte-Agathe

LES FUNERAILLES DE Mme GEDEON COTE

Ces jours derniers, on eut lieu en l'église paroissiale de Sainte-Agathe-des-Monts, les funérailles de Mme Gédéon Côté, née Euphémie Lévesque.

Elle laisse dans le deuil quatre enfants: Delphis, Eva, Aurora et madame Ulysse Hamel, née Anna; une belle-fille, Mme Delphis Côté, née Ida Forget; un gendre, le notaire Ulysse Hamel; ses petits-enfants: Mme Gaston Renaud, née Antoinette Côté, Roméo, Gérard, Jean, Simonne, Marcel, Gilbert, Madeleine et Bernard Côté; Paul, Pierre, Isabelle et Louise Hamel; un arrière-petit-fils, Pierre Renaud.

La levée du corps fut faite par Mgr J.-B. Bazinet.

Le service fut chanté par M. l'abbé Charland, assisté de M. l'abbé Martial, comme diacre et du frère Jean Berchmans, sous diacre.

Les funérailles furent dirigées par la direction de J.-H. Vanier, de Sainte-Agathe-des-Monts.

La chorale sous la direction de J.-P. Riopel, organiste, exécuta la messe de Pérozi et le Pie Jesus fut chanté par le petit fils de la défunte, Marcel Côté.

Les porteurs étaient MM. Nap. Saint-Aubin, Jos. Morin, N. Grégoire, I. Guindon, P. Belhumeur, E. Maille.

Le deuil était conduit par son fils, Delphis, le notaire U. Hamel, Roméo, Gérard, Jean, Marcel et Bernard Côté, Paul et Pierre Hamel.

Suivaient le cortège: MM. J.-L. Brisette, L.-E. Parent, M.P., Dr. Grignon, J.-A. Cloutier, Dr R. Dazé, Omer Saint-Amour, O. Daoust, J. Landreville, R. Collins, P.-E. Lortie, C. Brunet, M. Brien, A. Brien, L.-M. Cloutier, G. Lortie, R. Belhumeur, J.-L. Belhumeur, J.-A. Bacon, J.-A. Dubreuil, O. Groulx, O. Brien, L. Brunet, B. Chaussé, A. Gohier, L. Paré, R. Dufour, Georges Lortie, E. Charette, M. Lanthier, A. Marier, M. Lupien, Bazinet, G. Dufour, P. Dufour, E. Lanthier, D. Sausé, J.-M. David, Dr O. Choquette, M. Lanthier, A. Lanthier, G. Lanthier, O. Brunet, Ph. Benoit, E. Forget, A. Plouffe, L. Gohier, E. Gohier, A. Courcelles, M. Marchand, I. Walsh, A. Massé, Mmes P. Belhumeur, N. Monette, D. Groulx, A. Cloutier, A. Boucher, C. Martial, L. Gohier, J.-P. Riopel, Levett, E. Groulx, E. Maille, A. Rainville, G. Marier, R. Côté, R. Renaud, F. Guindon, M. Paquette, T. Paquette, A. Desjardins, C. Boly, R. Cyr, G. Belhumeur, M. Belhumeur, Mariette Belhumeur, les membres du choeur de chant MM. J.-P. Riopel, organiste, G. Lortie, P. Parent, L. Lortie, Gérard Lortie, R. Legault, R. Belhumeur, R. Frère Joseph-Armand, M. Vanier, L. Pelletier, L. Boivin, P. Chaussé, R. Paquette, H. Laporte, L. Brunet, M. Brien, Dr A. Joannette, A. Chartrand, R. Lortie, M. Côté, et autres.

La famille remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, sympathies, bouquets spirituels, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

THEATRE GEORGES

Samedi, dimanche et lundi, programme double de premier choix: un film américain mettant en vedette John Wayne, le célèbre cowboy de l'ouest américain, et le fameux film français dont l'action se déroule toute entière dans les dessous de l'espionnage international: "Le disque 413". Ce film français mérite d'être vu, car jamais le cinéma moderne n'a réussi une pièce plus magistralement interprétée que celle-ci. Dimanche, soirée et matinée.

Mardi et mercredi, programme double français; tout d'abord, Constant Remy dans "Le Scandale" et Brasseur dans "Incognito". Programme bien balancé, offrant en même temps du mélodrame, de la comédie, du drame, etc. Bref un programme de premier ton.

A Ferme-Neuve

— Mlle Annette Forget, de Saint-Jérôme, passe quelque temps chez sa soeur, Mme A.-A. Lafontaine.

— M. Xavier Courtemanche, de Mont-Laurier, a passé quelques jours à Ferme-Neuve.

— M. Delphis Lacroix, de Victoriaville, en promenade à Ferme-Neuve.

— On annonce le mariage de M. Ernest McKale avec Mme Yve Herve Lapointe, célébré à Montréal, la semaine dernière.

— Ces jours derniers, on eut lieu en cette paroisse, les funérailles de Mme Joseph-Arthur Guénette, née Rose-Alma Guénette, décédée à l'âge de 54 ans.

— Aussi celles de M. Raoul Lépine, fils de M. Cléophas Lépine, décédé à l'hôpital de Mont-Laurier, à l'âge de 31 ans.

— M. et Mme Féréol Meillier, née Cécile Ouellette, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée: Marie-Gertrude-Lucille; parrain et marraine, M. et Mme Charles Ouellette, grands-parents de l'enfant, porteurs Mme Hervé Hotte, tante du bébé.

— A M. et Mme Napoléon Bolduc, est né un fils baptisé Joseph-Emile-André; parrain et marraine, M. et Mme Emilie Lebeau, de Sainte-Anne-du-Lac, oncle et tante de l'enfant.

— A M. et Mme Alexandre Lapointe, est née une fille, baptisée Marie-Gilberte-Patricia; parrain et marraine, M. et Mme Ernest McKale, porteurs Mme Achille Lapointe.

Noces d'argent à Saint-Janvier

Samedi dernier, M. et madame Elebeus Bélière ont été fêtés à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. A cette occasion une bourse leur a été présentée. L'adresse fut lue par leur fille Gisèle. Sa soeur, Fernande, présenta la bourse. Cette fête était sous la direction des enfants des Jubilaires M. et Mme Lorenzo Lapointe (Emilienne) et M. et Mme Lucien Forget (Annette). La musique a été fournie par MM. Paul-

POUVAIT A PEINE SE LEVER DE SA CHAISE

RHUMATISME SOULAGE PAR KRUSCHEN

Cette femme souffrait tellement du rhumatisme, qu'elle désespérait jamais obtenir de soulagement. Pourtant, elle s'en débarrassa avant d'avoir fini de prendre une première bouteille de Kruschen. Elle écrit la lettre ci-dessous:

"Je souffrais tellement de rhumatisme, que lorsque j'étais assise, c'est avec peine que je parvenais à me lever de nouveau. Une amie me conseilla d'essayer les Sels Kruschen, mais je n'avais guère confiance, ne croyant pas qu'il fût possible d'obtenir le soulagement de mon rhumatisme. Cette amie insista cependant et me fit prendre deux doses de Kruschen: une première le lundi et l'autre le mardi. Je constatai alors que la douleur s'était transportée dans une autre partie de mon corps. Ce résultat m'ayant encouragée, j'achetai une bouteille de Kruschen et j'éprouvai le grand plaisir de voir disparaître mon rhumatisme. Je n'en ai plus souffert depuis, et il y a longtemps de cela." — (Mlle A. R.)

Les douleurs et raideurs du rhumatisme sont souvent occasionnées par la présence de dépôts d'acide urique dans les muscles et les articulations. En contribuant à stimuler les organes éliminateurs, à régulariser leur activité, les Sels Kruschen aident à expulser cet acide urique du système.

Chronique judiciaire

L'honorable Juge Alfred Duranleau, a présidé lundi à l'ouverture du terme de la cour supérieure pour le mois de mai et a tout entendu les affaires de pratique.

Il a rendu jugement dans les deux causes de James Lavigne et Ernest Ladouceur, charpentiers, de Saint-André, contre Olivier & Carrette, entrepreneurs, de Sainte-Flavie.

Comme cette cause intéresse à un haut degré la classe ouvrière, nous avons cru à propos de communiquer ce jugement à nos lecteurs.

Les défendeurs ont entrepris la construction d'un pont en béton à Saint-André d'Argenteuil, pour la somme de \$20,300, et se sont engagés à payer les salaires en vigueur, conformément à la loi relative à l'extension des conventions collectives du travail et à prendre la main d'oeuvre dans la municipalité.

Ces travaux ont été exécutés dans le cours des années 1935 et 1936. Les deux demandeurs ont été à l'emploi des défendeurs comme charpentiers menuisiers, durant toute cette période et ont reçu le salaire convenu entre eux, mais inférieur au taux en vigueur dans le comté d'Argenteuil.

Au cours de la construction en 1936, le comité conjoint constitué en vertu de la loi, a surveillé et assuré l'application de la convention collective en question, a établi la liste de paie, a réclamé pour le bénéfice des demandeurs la différence entre le salaire payé et celui qu'ils auraient dû recevoir.

Les défendeurs ont payé au comité, pour les dix ouvriers des sommes assez considérables, le dernier versement au montant de \$514.87 ayant été fait après la signification d'une action au nom du comité conjoint et pour le bénéfice des demandeurs et ce dernier paiement réglait définitivement le solde du salaire revenant aux demandeurs.

Les demandeurs ont accepté l'intervention du comité conjoint et en ont retiré un grand bénéfice. Ils ont reçu et encaissé en outre, chaque un un chèque en règlement final de leur compte, tel qu'établi et réclamé par le comité conjoint aux défendeurs. Les demandeurs apparemment mécontents des prélèvements retenus par le comité, ont fait signifier leur action.

La question primordiale qui se pose est de savoir si le comité Conjoint avait, de par la loi, l'autorité voulue pour empêcher les demandeurs de retirer leur salaire, en donnant quittance et ainsi leur demander?

L'article 7 de la loi 24 George V, ch. 56 détermine cette autorité comme suit:

"Les parties d'une convention collective de travail, rendue obligatoire, doivent constituer un comité conjoint chargé de surveiller et d'assurer l'application de cette convention."

Et l'article 7 ajoute que:

"Nonobstant toute loi à ce contraire, ce Comité aura le droit d'exercer, pour le bénéfice de chacun des salariés, toutes les actions qui naissent en leur faveur d'une convention collective rendue obligatoire."

Il résulte clairement de ces textes que le Comité Conjoint a le devoir de surveiller et d'assurer l'application de la Convention et qu'il a aussi le pouvoir d'exercer en son nom, pour les salariés, les actions qui résultent de la Convention.

Il est vrai que l'autorité du Comité Conjoint au recouvrement du salaire de l'ouvrier n'est pas exclusive et que ce dernier peut aussi faire valoir ses droits devant les tribunaux; mais si le Comité Conjoint a pris l'initiative, s'il a surveillé et assuré l'application de la Convention, s'il a réclamé en justice, pour le bénéfice du salarié, ce dernier peut-il ignorer l'action du Comité après en avoir bénéficié, et tenter lui-même une poursuite aux mêmes fins?

En d'autres termes, le patron peut-il, équitablement, être cité en justice, simultanément ou successivement et par le Comité Conjoint et par les salariés?

Le Tribunal ne le croit pas.

Il semble que permettre les deux recours serait méconnaître l'esprit, le fonctionnement et l'organisme de la loi des Conventions collectives et ouvrir souvent la porte à des abus et à des injustices graves contre le patron.

Le Comité Conjoint est un organisme nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de la loi des Conventions collectives. Il convenait de lui conférer une certaine autorité comme représentant des parties contractantes. C'est en sa qualité de mandataire légal du demandeur que le Comité Conjoint agit; et les actes qu'il a posés, en assurant l'application de la convention, en établissant la réclamation des demandeurs, en contraignant les défendeurs, par une poursuite en leur nom, pour le bénéfice des demandeurs, de payer cette réclamation et en donnant quittance au défendeur, ont lié les demandeurs en ces causes.

La présente assignation en justice est d'autant plus injuste et contraire à l'équité que les demandeurs ont accepté les bons offices du Comité Conjoint; ils en ont grandement bénéficié et les ont ratifiés en encaissant, avec connaissance de cause, les chèques du dit Comité Conjoint, et en particulier les chèques substantiels versés en règlement du solde de leur salaire.

(Suite à la dernière page)

Le monde va de l'avant!

Automobiles



En une génération, l'automobile, d'abord considérée comme un objet de luxe à la portée des riches seulement, est devenue une nécessité pour tout le monde. Doit-on présumer qu'elle est encore appelée à de nouveaux progrès? Nous le croyons. Pourvu que les troubles ouvriers ne se prolongent pas, tout indique que les ventes de 1937 dépasseront de 15% celles de l'année dernière. D'après les Industries de l'Automobile, l'enregistrement des voitures de tourisme et des camions aux Etats Unis sera cette année d'environ 28,500,000, comparativement à 26,657,072 pour l'année record de 1930. Nos services sont mis gratuitement à la disposition de tous les épargnants qui désirent des renseignements se rapportant à tout genre de placement susceptible de les intéresser. Toute demande d'information sera l'objet d'une attention prompt et consciencieuse.

JOHNSTON AND WARD

Siège social: EDIFICE de la BANQUE ROYALE, MONTREAL

Membres: La Bourse de Montréal, Le Club de Montréal, Canadian Commodity Exchange, Inc.

Succursales: Toronto, Ont., Kingston, Ont., London, Ont., Montreal, P.Q., Halifax, N.-E., Sydney, N.-E., Moncton, N.-B., St-Jean, N.-B.

1937

SANCTIFIONS le DIMANCHE

Propos Financiers



La province de Québec se doit de fournir elle-même, les capitaux nécessaires à son industrialisation

Si l'exploitation de nos produits agricoles, ainsi que des ressources naturelles que contient notre sol et notre sous-sol se font à l'aide de capitaux étrangers, nous en sommes tout de même bénéficiaires, mais dans une proportion beaucoup moindre.

Si par contre, nos épargnants fournissent eux-mêmes les capitaux nécessaires à une exploitation rationnelle de nos matières premières, en tant qu'actionnaires, ils seront les véritables propriétaires de nos entreprises, et ce sont eux qui retireront les dividendes au lieu de les voir se diriger vers les capitalistes étrangers.

En plus de cet avantage pécuniaire, tout à l'avantage de nos épargnants, un plan d'ensemble d'industrialisation de notre province à l'aide de nos propres capitaux nous procurerait les avantages suivants:

1. Il sera possible, parce que le mouvement sera dirigé par nous, de tenir compte des facteurs économiques et d'éviter en conséquence le sur-développement de telle catégorie spécifique d'industrie quand il serait plus avantageux de diversifier notre production afin d'exploiter toutes nos ressources naturelles.
2. Au lieu que telle ou telle région soient favorisées presque exclusivement, nous pourrions, dans une certaine mesure, contribuer à répartir les industries de façon à donner un part raisonnable à toutes les régions susceptibles d'industrialisation.
3. Si nous dirigeons la majorité

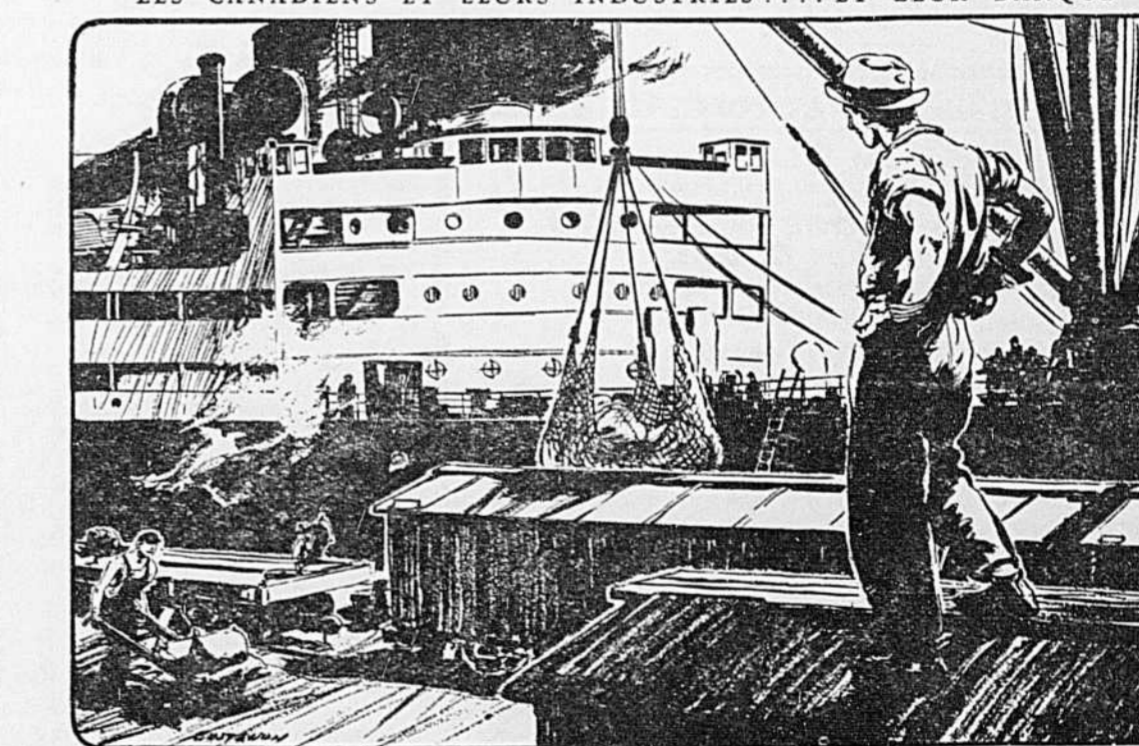
Exposition du livre français au Château Frontenac, à Québec

A L'OCCASION DU PROCHAIN CONGRES INVITATION AUX LIBRAIRES ET AUX RELIEURS

Le Comité général du deuxième Congrès de la Langue française vient de prendre une importante décision à laquelle applaudiront sans doute tous les intellectuels de chez nous. Une grande exposition du livre français et de la reliure française sera tenue au Château Frontenac pendant le prochain Congrès.

Il va sans dire que seul le livre honnête, propagateur du véritable esprit français, aura sa place dans une telle exposition.

LES CANADIENS ET LEURS INDUSTRIES... ET LEUR BANQUE



LES ECHANGES MONDIAUX DU CANADA

L'an dernier, le commerce extérieur du Canada s'est élevé à 1,663,093,000, soit une augmentation de 19.7 pour cent, à rapprocher d'une augmentation moyenne de 8.1 pour cent pour 24 grands pays. Ces échanges ont laissé au Canada une balance active de \$393,000,000 (y compris les exportations d'or non-monnaire).

Un autre aspect du commerce international est le tourisme — à l'entrée et à la sortie — qui forme un total de \$355,568,000, avec une balance en faveur du Canada de \$155,958,000.

Si l'on ajoute les chiffres du tourisme à ceux du commerce ordinaire, notre commerce international atteint \$2,018,661,000, et le total de la balance favorable ressort à plus d'un demi-milliard de dollars.

La banque joue un rôle capital dans le développement du commerce extérieur du Canada, et le commerce extérieur est comme l'armature des industries indigènes qui servent de fondement à la structure économique du Canada.

La Banque de Montréal tient une grande place dans la création des services financiers qu'exige cet énorme commerce; en effet, avec ses 500 succursales au Canada, ses propres bureaux sur les grands marchés financiers de l'étranger et ses propres correspondants de banque dans le monde entier, elle s'acquiert rapidement et sans à-coups de la tâche de financer les mouvements d'une variété infinie de marchandises.

Parmi les services de la Banque, on peut citer les suivants: prêts aux importateurs et aux exportateurs; achats de lettres de change pour l'exportation; crédits commerciaux pour achats à l'étranger; achats et ventes de devises à terme, pour échapper aux fluctuations des cours des changes étrangers; communications télégraphiques spéciales avec les grands marchés de changes en vue de hâter l'expédition des affaires; rapports sur la réputation et la situation financière des sociétés étrangères; comptes commerciaux; comptes en devises étrangères; garde des titres.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817 - SIEGE SOCIAL: MONTREAL

Succursale de St-Jérôme: J. V. RABOIN, Gérant
Succursale de Ste-Agathe-des-Monts: M. I. WALSH, Gérant
Succursale de Ste-Thérèse: G. E. WURTELE, Gérant
Succursale de St-Jovite: J. O. R. MARCHAND, Gérant

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE... FRUIT DE 119 ANNEES DE FRUCTUEUSES OPERATIONS

Pour le confort et l'économie Voyagez par AUTOBUS

ST. JEROME—STE. ROSE—MONTREAL—ROUTE No. 15A

STATIONS	Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		
	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	
St-Jérôme	7:00	9:00	12:00	12:30	3:00	3:30	7:00	9:00	9:30	10:30							
Lachapelle	7:15	9:15	12:15	12:45	3:15	3:45	7:15	9:15	9:45	10:45							
St-Janvier	7:30	9:30	12:30	1:00	3:30	4:00	7:30	9:30	10:00	11:00							
Grande Ligne	7:45	9:45	12:45	1:15	3:45	4:15	7:45	9:45	10:15	11:15							
Rue-Tifflon	8:00	10:00	1:30	2:00	4:00	4:30	8:00	10:00	10:30	11:30							
Rosemère Road	8:15	10:15	1:45	2:15	4:15	4:45	8:15	10:15	10:45	11:45							
St-Rose	8:30	10:30	2:00	2:30	4:30	5:00	8:30	10:30	11:00	12:00							
St-Ernf	8:45	10:45	2:15	2:45	4:45	5:15	8:45	10:45	11:15	12:15							
Cop St-Martin	9:00	11:00	2:30	3:00	5:00	5:30	9:00	11:00	11:30	12:30							
Bellevue	9:15	11:15	2:45	3:15	5:15	5:45	9:15	11:15	11:45	12:45							
St-Christophe	9:30	11:30	3:00	3:30	5:30	6:00	9:30	11:30	12:00	13:00							
Ahuntsic	9:45	11:45	3:15	3:45	5:45	6:15	9:45	11:45	12:15	13:15							
Montreal (North End)	10:00	12:00	3:30	4:00	6:00	6:30	10:00	12:00	12:30	13:30							
Montreal (Phillips Square)	10:15	12:15	3:45	4:15	6:15	6:45	10:15	12:15	12:45	13:45							
Montreal (Dupuis Frères)	10:30	12:30	4:00	4:30	6:30	7:00	10:30	12:30	13:00	14:00							

MONTREAL—STE. ROSE—ST. JEROME—ROUTE No. 15A

STATIONS	Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		
	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	
Montreal (Dupuis Frères)	7:00	9:00	12:00	12:30	3:00	3:30	7:00	9:00	9:30	10:30							
Montreal (North End)	7:15	9:15	12:15	12:45	3:15	3:45	7:15	9:15	9:45	10:45							
Ahuntsic	7:30	9:30	12:30	1:00	3:30	4:00	7:30	9:30	10:00	11:00							
St-Christophe	7:45	9:45	12:45	1:15	3:45	4:15	7:45	9:45	10:15	11:15							
Bellevue	8:00	10:00	1:30	2:00	4:00	4:30	8:00	10:00	10:30	11:30							
St-Ernf	8:15	10:15	1:45	2:15	4:15	4:45	8:15	10:15	10:45	11:45							
St-Rose	8:30	10:30	2:00	2:30	4:30	5:00	8:30	10:30	11:00	12:00							
Rosemère Road	8:45	10:45	2:15	2:45	4:45	5:15	8:45	10:45	11:15	12:15							
St-Jérôme	9:00	11:00	2:30	3:00	5:00	5:30	9:00	11:00	11:30	12:30							

Les horaires indiquent l'heure normale de l'est

Pour plus amples renseignements

HOTEL LAPOINTE — Saint-Jérôme — Tél. 247

A. GINGRAS, Rest. — Saint-Jérôme — Tél. 470-243

Provincial Transport Company

OSCAR LANDRY, Pharmacien

ARTICLES DE TOILETTE

JASMIN DU MIDI

Table listing various toiletry products and their prices, including Poudre pour la figure, Lotion pour ondulations, etc.

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district
339, rue Saint-Georges Saint-Jérôme
Service de 2 messagers jusqu'à 10 h. p.m.

MELI-MELO

(Suite de la première page)

queurs et devront fermer leurs tavernes le 1er mai. Les hôtels ainsi atteints comptent parmi les plus anciens de la ville et les plus fréquentés par la population.

"Le refus du nouveau gouvernement de la province de renouveler les permis de vente de ces trois hôtels a causé une très pénible impression dans notre ville d'autant plus que la fermeture des tavernes pourrait bien entraîner aussi la fermeture des hôtels.

"On rapporte aussi qu'un restaurant bien connu, situé sur la place du Marché, s'est vu refuser les permis de vente et devra fermer ses portes. Il est à remarquer que ces mesures prohibitives du gouvernement Duplessis dans notre ville viennent surtout de citoyens reconnus comme libéraux. Du reste, la nouvelle administration de la province, depuis qu'elle est au pouvoir, n'a fait que multiplier, détruire, renvoyer, annuler et annuler, dans notre ville. A l'heure actuelle, presque tous les fonctionnaires du gouvernement nommés sous les libéraux dans la région ont été destitués.

M. JEAN BRUCHESI
SOUS-SECRETARE DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
M. Jean Bruchési, professeur de politique internationale à l'École des sciences sociales et politiques de l'université de Montréal, est entré officiellement en fonction comme sous-secrétaire de la province. Il succède à M. A. Desmeulles, qui a pris sa retraite.

ATTENTION MM. LES AUTOMOBILISTES!

J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que j'ai été nommé vendeur autorisé des Automobiles DODGE & DE-SOTO des camions DODGE et des fameux pneus Goodrich "Silvertown" pour le district des Laurentides

EMILE LAUZON
342a-344 rue Labelle, Tél. 127, S.-Jérôme

CONDITIONS FACILES — SATISFACTION GARANTIE

GIN CANADIEN
meilleurs
Incontestablement meilleur

C.-A. LORRAIN & FILS
ASSURANCES GENERALES
Vendeurs autorisés des Autos
Buick - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile

Rodrigue Bélanger
Assurances Générales
FEU, VIE, ACCIDENTS ET MALADIE
AUTOMOBILES, PLATE GLASS
Représentant
"CONFEDERATION LIFE ASS."

Chronique judiciaire

(Suite de la 5e page)

CONSIDÉRANT qu'il est établi qu'au temps où les demandeurs ont été à l'emploi des défendeurs, il existait une convention intervenue entre les métiers de la construction, à Montréal, et les employés de ce corps de métier établis et les taux de salaires réclamés par les demandeurs et que cette convention était obligatoire dans le comté d'Argenteuil.

CONSIDÉRANT que dès la sanction par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil d'une telle convention, elle liait tous les salariés et tous les patrons d'un même métier, dans le territoire affecté et elle couvrait tous les contrats individuels de travail passés entre les employés et les patrons d'une même industrie.

CONSIDÉRANT que cette loi est d'ordre public et qu'elle a pour but de protéger non seulement la masse des ouvriers mais aussi les patrons d'un même corps de métier.

CONSIDÉRANT que ce serait méconnaître l'intention du législateur et le rôle du Comité Conjoint que de permettre à un salarié d'exercer en justice, contre le patron, le recours déjà exercé par le dit Comité Conjoint et dont le salarié a grandement bénéficié.

CONSIDÉRANT que la clause du contrat d'entreprise du point en question, en vertu de laquelle les défendeurs se sont engagés à payer à leurs ouvriers les salaires en vigueur "conformément à la loi relative à l'extension des conventions collectives du travail" ne constitue pas une exception ou une dérogation à la dite loi.

CONSIDÉRANT que les parties en cette cause étaient soumises à la dite loi et qu'elles l'ont reconnue en acceptant et bénéficiant des services rendus par le Comité Conjoint et que la courte prescription édictée par cette loi doit être appliquée.

CONSIDÉRANT que les défendeurs ont fait un règlement final avec le Comité Conjoint et que ce règlement a été ratifié par les actes susdits des demandeurs et qu'ils ont été ainsi entièrement payés par les défendeurs.

CONSIDÉRANT que les défendeurs ont établi les allégations essentielles de leur défense et que les demandeurs n'ont pu prouver celles de leur déclaration et de leur réponse.

PAR CES MOTIFS: MAINTIENNE la défense et REJETTE l'action du demandeur, avec dépens.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc.

NOUVEAU TARIF
2 sous le mot minimum 40c, ou 3 insertions pour \$1.00.

A VENDRE
Poussins d'un jour, certifiés par le Ministère de l'Agriculture de Québec.

BIJOUTIER
Réparation montres, horloges, bijoux à prix raisonnable.

A VENDRE
Lot de terre, non bâti, site idéal, rue Melancon, entre les rues Parent et du Palais, Saint-Jérôme.

A VENDRE
Set de salle à manger, en bon ordre. S'adresser à M. René Gauthier, épicer, 208 rue de Villeneuve, Saint-Jérôme, tél. 505.

PLATRIER
M. Téléphore Ethier, 630 rue Saint-Georges, Tél. 163 - (chez M. Chs Aubry) est à votre disposition pour ouvrages généraux dans le plâtre.

Homme demandé pour gros manufacturier de nécessités domestiques pour compléter organisation de vente. Doit être travailleur et désireux de conduire commerce à domicile.

La toilette de notre ville
Travaillons tous à la propreté et à l'embellissement de notre ville. Commençons par nettoyer nos propriétés, puis veillons au bel aspect de nos rues en n'y jetant aucun déchets.

LA BALLE MOLLE
OUVERTURE MERCREDI, 12 mai, AU TERRAIN DE BASE-BALL DE SAINT-JEROME

Les quatre clubs de la Ligue Industrielle se rencontreront dans un programme double BELLE SAISON EN PERSPECTIVE

C'est mercredi prochain, 12 mai, qu'aura lieu l'ouverture officielle de la saison de balle molle à Saint-Jérôme, alors que les quatre clubs de la Ligue Industrielle, le Rolland, le Regent, le Dominion Rubber et le J.O.C. se rencontreront dans un programme double.

Ces parties seront disputées tout probablement l'après-midi, au terrain de l'exposition, mais au cas où les manufactures ne seraient pas fermées ce jour-là, la rencontre aura lieu le soir et la première partie commencera à 6 heures 30.

Cette Ligue de balle molle, formée d'employés de nos trois grandes usines jérominiennes et des jeunes du Cercle de la J.O.C. promet de nous fournir une belle saison, très intéressante, et de créer une rivalité amicale entre les partisans de chaque groupe.

Les gérants de chaque équipe sont bien décidés à conduire leur club respectif à la victoire: Ernest Bastien, le gérant du Regent, notre entraîneur jérominien renommé, qui n'a pas hésité à donner son affaire et saura balancer son équipe de manière à remporter le succès sur ses adversaires.

Rolland Giroux, du Dominion, notre fameux joueur de défense du Hockey, a de l'expérience pour diriger ses hommes, et nous souhaitons bien que ceux-ci sauront lui faire garder son charmant sourire durant toute la saison.

Nouvelles de Saint-Jérôme

Le couronnement

A l'occasion du couronnement du roi Georges VI, la tournée de mercredi sera un jour de fête civique. Décorons et pavisons pour la circonstance.

Les fêtes du Couronnement à l'église

Dimanche, 9 mai, à la demande de S. E. Mgr l'Archevêque de Montréal, un Te Deum sera chanté à l'issue de la grand-messe, à l'occasion du prochain couronnement de Sa Majesté, Georges VI.

Un Missionnaire

Le R. Père Alphonse-Marie Forget, O.P., du couvent des Dominicains, d'Ottawa, est actuellement en vacances à Saint-Jérôme, où il visite sa famille avant son départ pour les Missions du Japon. Il est le fils de M. et Mme Noël Forget.

À l'École normale

M. Roch Aubry, assistant-inspecteur des écoles normales de la province de Québec, était à Saint-Jérôme où il a passé deux jours. Il a inspecté notre École normale au point de vue des études et s'est montré très satisfait de son inspection.

On fête R. S. Supérieure de l'Hospice

La semaine dernière, un concert était donné par les petits-enfants de l'hospice à l'occasion de la fête patronale de la R. Soeur Supérieure de cette institution.

M. le curé Emile Dubois, MM. les abbés Lafortune et Roy assistaient à cette petite fête intime qui fut très bien réussie.

La Révérende Soeur Supérieure remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête ainsi que celles qui ont fait parvenir des fleurs et des cadeaux.

Assemblée des marchands-détaillants de Saint-Jérôme

L'assemblée des Marchands-détaillants et leurs commis aura lieu à la salle de danse de l'Hôtel Lapointe, mardi soir, 11 mai 1937 à 8 h 30 heures.

On procédera à l'élection des officiers pour le bureau de direction. Plusieurs prix de présence seront distribués.

Marchands et commis-marchands, venez entendre des conférences de Montréal, hommes d'expérience, qui sauront fort bien vous intéresser et vous renseigner, à quelque ligne de commerce que vous apparteniez.

J.-W. CYR, organisateur

Le Scoutisme à Saint-Jérôme

Dimanche dernier, une importante "promesse de Scouts" avait lieu à Saint-Jérôme.

Les jeunes qui ont fait leur promesse sont: Gaston Poirier, Yvon Dolbec, Bernard Parent, Claude Lachance, André Huet, Roland Lacas, Guy Léveillé, André Pelletier, Jean Bastien et Jacques Lafrance.

Nous donnerons la semaine prochaine un compte-rendu détaillé de cette réunion à laquelle assistaient un grand nombre d'étrangers.

Au conseil municipal

Une session du conseil municipal a eu lieu lundi soir dernier, alors que plusieurs questions d'importance ont été discutées, entre autres, le nouveau tarif pour les taxis a été établi. Nous donnerons le tarif établi dans notre prochaine édition, ainsi que le compte rendu des autres délibérations du conseil.

De passage

L'honorable André Fautoux, sénateur, et M. Jean Rolland, de Montréal, étaient à Saint-Jérôme, lundi dernier.

L'honorable Jules-Edouard Prévost était à Québec, cette semaine pour assister à une réunion du Conseil de l'Instruction publique.

De retour à Saint-Jérôme

M. et Mme Jean Bouzelli, et M. Jules-Edouard Bouzelli sont revenus à Saint-Jérôme après avoir passé l'hiver à Montréal.

Le cortège funèbre

Le cortège funèbre était précédé d'un bandeau de fleurs et des Chapeaux de Colomb formant le cercueil. On remarquait un grand nombre de citoyens de Saint-Jérôme, des officiers du bureau-chef du Canadian National, à Montréal, les employés de la Regent Knitting, un grand nombre de Frères des Ecoles Chrétiennes, les élèves du collège, les enfants de l'hospice, de l'école Labelle et beaucoup d'autres.

Le levée du corps fut faite par M. le curé Emile Dubois. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Robert Brouillet, de Sainte-Thérèse, assisté de M. l'abbé Lafortune, aumônier du collège Saint-Jérôme et de M. l'abbé Paul Labelle, vicar, assistaient au sanctuaire: M. l'abbé A. Roy et M. l'abbé F. Léveillé.

SYMPATHIES

Ont déposés des tributs de sympathie sur la tombe de M. James Dunnigan: Tributs floraux: Mme J.-James Dunnigan, Mlle Hélène Dunnigan, M. et Mme John Dunnigan, M. et Mme George Dunnigan, MM. Patrick et Léo Dunnigan, M. Albert Côté, les employés du Canadian National, les employés de la Regent Knitting, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Le tirage au collège

Le tirage du service de vaisselle organisé par le Collège, a été gagné par M. Albert Gauthier, 537 rue Saint-Georges. Nos félicitations à l'heureux gagnant.

Naissance

M. et Mme Lucien Saint-Germain, née Gabrielle Beauchamp, font part de la naissance d'une fille baptisée Marie-Anne-Éliette. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Saint-Germain, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Juliette Saint-Germain, tante de l'enfant.

Mariage Pigeon-Gascon

Demain matin, samedi, 8 mai, à 6 heures, à Saint-Jérôme, sera béni le mariage de Mlle Emilienne Gascon, fille de M. et Mme Emmanuel Gascon, décédés, avec M. Hervé Pigeon, fils de M. et Mme Emilien Pigeon.

Mariages Saint-Arnaud-Giroux & Saint-Arnaud-Chalut

M. et Mme Julien Saint-Arnaud, chimistes, de Saint-Jérôme, fils de M. et Mme Julien Saint-Arnaud, décédés, le premier avec Mlle Laura Giroux, fille de M. Joseph Giroux, décédé et de Mme Giroux, et le second, avec Mlle Claudia Chalut, fille de M. et Mme Pierre Chalut, de Saint-Jérôme.

Décès de M. Georges Raymond

Ce matin, 7 mai, à 8 heures 30, ont eu lieu en l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de M. Georges Raymond, époux de Mme Angélique Beaugrand, décédé à l'hôpital Saint-Luc, de Montréal, à l'âge de 60 ans.

A nos abonnés

Nous prions nos abonnés de prendre note que les abonnements à "L'Avenir du Nord" en cours depuis le 1er octobre 1935, sont payables à l'imprimerie J.-H.-A. Labelle, Limitée, 303 ave Parent, Saint-Jérôme.

Les funérailles de Monsieur J. James Dunnigan

C'est un citoyen bien connu et très estimé de Saint-Jérôme, qui disparaît en la personne de James Dunnigan, décédé le 29 avril dernier, à l'hôpital Royal Victoria, où il était hospitalisé depuis quelques semaines.

M. Dunnigan a été chef de gare à Saint-Jérôme depuis 1901, d'abord au service du Grand-Nord qui fut ensuite amalgamé avec les Chemins de Fer Nationaux. Il avait été en fonctions auparavant à Richmond, Grasset, Saint-Hyacinthe, Charny, Rivière-a-Pierre et Saint-Tite. Entré dans les chemins de fer à l'âge de 17 ans, il avait 48 ans de service, alors qu'il fut obligé de prendre sa retraite, le 5 avril dernier.

M. Dunnigan s'occupa d'oeuvres sociales à Saint-Jérôme et fut député Grand Chevalier de Colomb et l'un des fondateurs du Conseil Saint-Jérôme. Il était l'un des Directeurs de la compagnie des Chevaliers de Colomb. Les oeuvres paroissiales, du collège et de l'hospice, comptaient aussi en lui un bienfaiteur insigne.

D'imposantes funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Jérôme, lundi dernier, 3 mai, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

Conduisant le deuil: les fils du défunt: John, George, Léo et Patrick; ses petits-fils Guy et Robert Dunnigan; ses trois frères: Pierre et John, de Cacouna et George, de Montréal, ses beaux-frères, M. A. Le Brocq, de Montréal et M. E. Ouellette, de Québec; ses neveux: George, Léo et Patrick Dunnigan, de Montréal, Jimmy Nadeau, de Québec, Camille et Alfred Côté, de Saint-Jérôme, Albert Côté, de Doon, Philippe Côté, de Cacouna, Harold et Raymond Le Brocq, de Montréal; ses cousins: George Scollin, de Lynn, Mass et Louis Scollin, de Dorchester, Mass.

Les porteurs étaient: Dr A. Dionne, MM. C.-L. Arcand, H. Cousineau, C. Simard, Lalande et A. Bourbeau.

Le cortège funèbre était précédé d'un bandeau de fleurs et des Chapeaux de Colomb formant le cercueil. On remarquait un grand nombre de citoyens de Saint-Jérôme, des officiers du bureau-chef du Canadian National, à Montréal, les employés de la Regent Knitting, un grand nombre de Frères des Ecoles Chrétiennes, les élèves du collège, les enfants de l'hospice, de l'école Labelle et beaucoup d'autres.

Le levée du corps fut faite par M. le curé Emile Dubois. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Robert Brouillet, de Sainte-Thérèse, assisté de M. l'abbé Lafortune, aumônier du collège Saint-Jérôme et de M. l'abbé Paul Labelle, vicar, assistaient au sanctuaire: M. l'abbé A. Roy et M. l'abbé F. Léveillé.

SYMPATHIES
Ont déposés des tributs de sympathie sur la tombe de M. James Dunnigan: Tributs floraux: Mme J.-James Dunnigan, Mlle Hélène Dunnigan, M. et Mme John Dunnigan, M. et Mme George Dunnigan, MM. Patrick et Léo Dunnigan, M. Albert Côté, les employés du Canadian National, les employés de la Regent Knitting, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

Messes: Chevaliers de Colomb conseil 1892, John, George, Léo, Patrick Dunnigan, de Saint-Jérôme, famille Jos. Bélanger, Cacouna, J.-G. Dunnigan, Montréal, Geo. Scollin, famille John Dunnigan, Cacouna, les employés du Canadian National, M. et Mme Camille Côté, Saint-Jérôme, M. et Mme J.-E. Quéllet, famille J.-A.-H. Rivest, de Montréal, M. et Mme Rémi Rivest, de Montréal, M. C. Gustave David, Mme Germaine David, M. et Mme Peter Minogianis, M. M.-A. Gauvin, Mme Léonne Desrochers, Mlle Thérèse Laberge, Mlles Claire et Juliette Larose, Mlles Jeannette Arbour et Antoinette Michaud, Lucille et Juliette Beauvais.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT
LEGAULT & LEGAULT
L. L. Legault, C. R.
Guy Legault, B.A., L.L.B.
Sequestre officiel du District de Terrebonne
AVOCATS et PROCUREURS
Téléphone 60 - Boite Postale 93

AVOCAT
Paul Larose L.L.B.
AVOCAT
128 rue Blainville
SAINTE-THERESE
Téléphone 50

MEDECIN
HEURES DE CONSULTATION:
1 à 4 heures 7 à 9 heures
Le dimanche excepté
Dr Rosaire Lapointe
EXAMENS AUX RAYONS X
Bureau: 441 rue Saint-Georges
Tél. 215 SAINT-JEROME

MEDECIN
RODOLPHE BEDARD
Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE LICENCIE ET AGREE
(Charterred accountant)
CONSULTATIONS PRACTIQUES EN MATIERES COMMERCIALES ET FINANCIERES
425, avenue Viger, Montréal

AVOCAT
JOSEPH FORTIER
AVOCAT
349 rue LABELLE
SAINT-JEROME
Tél. 258 & 201 - Case postale 538

AVOCATS
DEMERS & RAYMOND
Me Maurice Demers
Me Raymond Raymond
Tél. 310
306, Saint-Georges, S.-JEROME
Bureau à SAINT-AGAT